

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Transcription non éditée

602^e séance

Vendredi 5 juin 2009, à 15 heures

Vienne

Président : M. Ciro Arévalo Yepes (Colombie)

La séance est ouverte à 15 h 12.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Bonjour Mesdames et Messieurs les délégués. Je déclare ouverte cette 602^e séance du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Cette après-midi, nous continuerons et je l'espère, nous conclurons l'examen du point 4 de l'ordre du jour, "Débat général" et du point 5, "Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques". Le point 6, "Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, UNISPACE III", le point 7, "Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-sixième session", et si nous avons assez de temps, nous commencerons d'examiner le point 8, "Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa quarante-huitième session".

Nous écouterons cinq exposés techniques. Le premier sera fait par M. Joseph Akinyede qui va nous faire un rapport sur le fonctionnement du Centre régional africain de formation aux sciences et technologies spatiales en langue anglaise. Le deuxième sera fait par Mme You Zhou qui va nous parler "Des constellations des petits satellites pour la surveillance de l'environnement et la prévision des catastrophes naturelles".

Le troisième qui sera fait par le représentant de l'Agence spatiale européenne qui va nous présenter les plans de l'Agence spatiale européenne

sur le programme de sensibilisation à la situation dans l'espace quant aux objets géocroiseurs.

Le quatrième exposé sera fait par l'Union internationale des télécommunications, l'UIT, M. Attila Matas, "Rapport sur l'utilisation efficiente des spectres et des ressources orbitales".

Le cinquième exposé qui sera fait par M. Ben Baseley du Conseil consultatif de la Génération spatiale, "La génération spatiale en un coup d'œil ; évaluation sur dix ans".

Je vous encourage, Mesdames et Messieurs, à jeter un coup d'œil à la liste provisoire des participants. Si vous avez des corrections à y apporter, n'hésitez pas à le faire. Je ne pense pas qu'il y ait de questions ou d'observations. Je vous prierai de procéder à ces corrections pour ce qui est de la liste des participants. Vous avez jusqu'à mardi, 13 heures. Elle figure dans le document de CRP.2.

La délégation de la Norvège a demandé, en outre, à siéger au niveau du Comité en tant qu'observateur. Je vous propose, étant donné la pratique bien établie, d'inviter cette délégation à participer en tant qu'observateur à cette séance et que nous lui donnions la possibilité de s'exprimer.

Débat général (point 4 de l'ordre du jour) (*suite*)

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : S'il y a des délégations qui désirent s'exprimer. Je vois que l'Irak a demandé la parole. Allez-y, Monsieur.

M. S. S. M. RAOUF (Iraq) [*interprétation de l'arabe*] : Merci, Monsieur le Président. Merci

Dans sa résolution 50/27 du 16 février 1996, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux termes de laquelle, à compter de sa trente-neuvième session, des transcriptions non éditées de ses sessions seraient établies à la place des procès-verbaux. Cette transcription contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations telles que transcrites à partir de bandes enregistrées. Les transcriptions n'ont été ni éditées ni révisées.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire de la transcription, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication au chef du Service de la traduction et de l'édition, bureau D0771, Office des Nations Unies à Vienne, B.P. 500, A-1400 Vienne (Autriche). Les rectifications seront publiées dans un rectificatif récapitulatif.



de m'avoir donné la possibilité de prendre la parole, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je voudrais, au seuil de mon intervention, tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que les membres du Bureau. Je formule des vœux de succès à votre égard et à l'égard de ce Comité.

Je vais vous donner un aperçu de nos activités en matière spatiale au cours de l'année qui vient de s'écouler. En Iraq, en particulier à Bagdad, la situation est rentrée dans l'ordre. Nous avons mis l'accent sur les efforts de reconstruction pour arriver au développement socio-économique.

Les applications spatiales et l'application des techniques spatiales ont également attiré notre attention et nous ont permis d'atteindre cet objectif. À la fin de l'année 2008, et étant donné le rôle que jouent les technologies spatiales dans la promotion du développement socio-économique, nous avons mobilisé ces technologies, l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique en mobilisant tous les ministères y compris la province du Kurdistan. Un comité a été créé pour élaborer une stratégie dans le domaine de l'espace qui couvrirait également tous les objectifs d'avenir pour 2009 et au-delà pour atteindre le développement durable. Ce comité est un comité de coordination, coordination entre différents ministères pour promouvoir le rôle de l'espace de la manière la plus efficace possible et la plus précise possible.

L'Iraq s'est également déclaré prêt à participer aux activités de l'ARABSAT-5, le nouveau satellite arabe et nous avons également fait des efforts pour participer à ces activités. Nous espérons que cela contribuera à garantir le développement socio-économique en Iraq. Les communications spatiales ont joué un rôle très important depuis 2003 pour développer les infrastructures. Les télécommunications sont le portail vers le monde extérieur. Les petits satellites, les satellites VSAT sont un portail vers le monde extérieur, comme je l'ai dit, et également un moyen d'assurer les communications au niveau national.

Dans le cadre des efforts du gouvernement, nous utilisons la télésanté et la télé-médecine. Nous mettons à disposition ces services, notamment dans les zones rurales, où ces services font justement défaut. Nous dépendons des communications spatiales et des infrastructures à disposition.

Actuellement, nous disposons de beaucoup d'initiatives comme l'initiative e-gouvernement, de gouvernance électronique, visant à mettre en place un réseau d'informations géographiques couvrant tous les ministères et tous les acteurs disposant de ce genre d'informations pour qu'elles soient mises

à disposition. Nous nous sommes également efforcés de mettre en place un centre de collecte de l'information géographique.

Nous disposons également d'une base de données relative aux données géologiques et minières qui a été élaborée en utilisant les informations spatiales, les systèmes d'information géographiques, avec des mesures et des collectes *in situ*. Nous avons également mis en place un centre de prévention des catastrophes naturelles et nous essayons de mettre ces informations à disposition de tous les acteurs intéressés.

Nous sommes en train de procéder à un exercice de recensement en 2009 et nous avons justement mobilisé les outils spatiaux à cet effet, les systèmes d'informations géographiques, la télédétection. Cela nous permettra de mener à bien ce recensement au plus vite. Nous tenons, à cet égard, à remercier l'Égypte. Il y a d'ailleurs un accord qui a été signé entre l'Égypte et nos autorités. L'Égypte nous fournit son soutien.

L'Iraq est pleinement satisfait, Monsieur le Président, des progrès réalisés au niveau du programme des Nations Unies, le programme SPIDER. Nous espérons que ces progrès pourront se poursuivre pour mobiliser les techniques spatiales dans la lutte contre les catastrophes naturelles. Nous espérons que la coopération internationale pourra être également utilisée. La signature d'accords de coopération, comme les signatures d'accords dont nous avons été les témoins hier, sont un pas, je crois, dans la bonne direction.

Pour ce qui est des utilisations pacifiques des techniques spatiales, je dirais que cette utilisation pacifique permet à l'humanité de progresser et ce sans discrimination. Nous espérons que tous les États seront en mesure de mobiliser ces technologies et de les utiliser à cette fin.

Nous tenons à rendre hommage à la dernière initiative en date lancée par les États-Unis, visant à mettre à la disposition sur internet les archives des images du satellite LANDSAT, comme l'a indiqué le représentant des États-Unis hier. Nous serons en mesure d'utiliser ces images et nous espérons que les pays en développement et d'autres pays également seront en mesure d'en profiter également. Les archives, toutes ces images prises par le satellite LANDSAT depuis son entrée en fonction, sont très précieuses. Nous tenons à remercier les États-Unis pour avoir lancé ce genre d'initiative et nous encourageons d'autres pays disposant d'archives, d'images satellitaires, nous les encourageons à emboîter le pas des États-Unis.

Enfin, Monsieur le Président, permettez-moi de remercier très généreusement le Bureau des affaires spatiales pour le soutien qu'il nous a apporté. En effet, les efforts de création, de renforcement des capacités à l'égard de divers pays permet à ces pays d'utiliser l'espace et permettra d'aider le Bureau à atteindre ses objectifs. Nous espérons pouvoir continuer de coopérer à l'international avec tous les pays et avec le Bureau pour mettre en place des projets et mettre à disposition des images satellitaires. En effet, cet outil est un outil très prometteur et nous permettra de relever les défis actuels et les défis à venir, en particulier la diminution constante des ressources hydriques dans nos pays, la désertification, les changements climatiques, tous ces défis doivent être abordés dans les plans cadres de développement de notre région.

Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Merci au représentant de l'Iraq. Merci d'avoir pris la parole dans cette salle, merci également d'avoir contribué aux travaux du Sous-Comité scientifique et technique et du Sous-Comité juridique.

Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques (point 5 de l'ordre du jour)

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Je vous propose maintenant sans plus tarder de passer au point 5 de l'ordre du jour, "Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques". Je vais sans plus tarder donner la parole à M. Kenneth Hodgkins de la délégation américaine. Vous avez la parole, Monsieur.

M. K. HODGKINS (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Ma délégation se félicite de l'occasion qui lui est donnée de prendre la parole pour intervenir sur les mesures qui ont été prises pour maintenir le caractère pacifique de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique. Cette question a été abordée ou est abordée par ce Comité depuis 1985, depuis sa vingt-huitième session. Depuis, les réalisations dans les travaux du Comité et dans l'exploration pacifique et dans l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique du monde ont été de grande taille. Aujourd'hui, nous sommes les témoins d'un niveau de coopération internationale sans précédent dans le domaine de l'espace.

Les États-Unis ont une très longue histoire, une histoire couronnée de succès de coopération civile spatiale avec beaucoup de pays. Au cours des 50 dernières années, les États-Unis ont conclu plus de 4 000 accords avec plus de 100 pays et

organisations internationales. Le niveau de coopération, une coopération qui ne cesse de croître, ne cesse d'augmenter chaque année. Au cours de l'année dernière, 2008, la NASA a signé 77 accords internationaux avec des entités gouvernementales et non gouvernementales. Le nombre des pays investissant dans les activités spatiales ne cesse, quant à lui également, de croître. Nous disposons d'une présence du secteur privé assez forte dans l'espace extra-atmosphérique. Il est clair que la coopération internationale dans le domaine spatial continuera d'être une priorité pour les États-Unis, à l'avenir.

Depuis notre dernière réunion, les États-Unis se sont lancés dans toute une série d'entreprises à l'international qui permettront de tirer des bénéfices dans l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques. Par exemple, les États-Unis se sont lancés dans des relations bilatérales dans le domaine, par exemple, de la navigation par satellite, la coopération entre les États-Unis et le Japon en matière de GPS comprend des consultations techniques, des consultations politiques, depuis 1996. Des consultations ont eu lieu en novembre 2008 encore à Tokyo entre les États-Unis et le Japon sur cette même question, le GPS.

L'NTSAT du Japon qui est opérationnel depuis septembre 2008 est pleinement compatible avec le système GPS, le système de positionnement mondial. Le système de satellites CASIZENITH QZSS qui permettra de renforcer la couverture GPS sur le Japon a également été conçu pour être compatible avec le système GPS.

Les États-Unis et le Japon ont signé des accords en août 2008 pour mettre en place ou prévoir la mise en place de stations de suivi QZSS à Hawaï et à (??).

L'Union européenne et les États-Unis ont signé un accord de coopération GALILEO GPS en 2004. Nous avons conçu un nouveau signal civil qui sera utilisé pour la nouvelle version du GPS, la version civile du GPS, la troisième version, et le service ouvert GALILEO. Nous avons également confirmé la compatibilité existant entre les signaux qui sont planifiés, le signal L5-GPS et le signal E5A sur GALILEO. Les États-Unis et l'Union européenne se sont réunis en octobre 2008 dans le cadre d'un accord de 2004, c'était la première réunion plénière, à l'Observatoire naval des États-Unis à Washington-D.C.

La Russie et les États-Unis ont continué de coopérer entre le système GPS et le système GLONAS, le système mondial de satellites de navigation. Un groupe de travail sur les opérations de recherche et de sauvetage s'est réuni en mai à Saint Petersburg. Le groupe de travail sur la

compatibilité entre les fréquences radio s'est réuni à de multiples reprises. La dernière session de ce groupe a eu lieu en décembre 2008.

L'Inde et les États-Unis également coopèrent. Des consultations techniques et politiques ont eu lieu en matière de coopération sur le GPS depuis 2005. Les réunions ont eu lieu au début de l'année 2009 pour examiner les choix de l'Inde en matière de signal et pour garantir et encourager la compatibilité entre le système IRNSS, le système de satellites de navigation indien, un système régional, et le système américain. La compatibilité entre le système WAS américain et le système GAGAN indien a été maintenant confirmée.

Nous sommes également en contact avec les services de fournisseurs d'accès aux systèmes mondiaux de navigation par satellites par le biais de l'ICG, le Comité international sur les systèmes mondiaux de navigation par satellites.

De manière plus générale, les États-Unis s'adressent également à d'autres pays et sont en contact avec d'autres pays pour renforcer la coopération internationale dans le cadre de la politique d'exploration de l'espace américaine. Notre objectif est de promouvoir des objectifs communs en matière d'exploration de l'espace, en matière de coopération, organiser des missions d'exploration spatiales complémentaires, développer de nouvelles technologies pour ouvrir de nouvelles possibilités en matière d'exploration et de découvertes.

Nous travaillons de concert avec le Groupe sur l'observation de la Terre avec 69 autres pays, la Commission européenne et 46 autres organisations participantes pour mettre en place le GEOSS, le Réseau mondial des systèmes d'observation de la Terre. La vision du groupe d'observation de la Terre pour ce système GEOSS est de pouvoir garantir la prise de décision sur la base d'informations exhaustives, sur la base d'observations de la Terre exhaustives et précises.

À la lumière de cette situation et compte tenu des activités du COPUOS, ma délégation est convaincue qu'il est nécessaire que le Comité agisse pour ce qui est de la course aux armements dans l'espace. Nous disposons d'un grand nombre de mécanismes multilatéraux appropriés où les questions concernant le désarmement peuvent être discutées. Le COPUOS n'est pas et ne doit pas devenir un de ces mécanismes.

Il y a de cela quatre décennies, les États-Unis et 19 autres États ont présenté la résolution 13/48, résolution portant création du Comité ad hoc sur l'utilisation pacifique de l'espace. Cette résolution a signifié une étape significative pour la communauté

internationale car cette résolution a énoncé que le COPUOS était le seul organe permanent de l'Assemblée générale chargé de discuter de la coopération internationale pour l'utilisation pacifique de l'espace. À l'époque, le concept qui est toujours d'actualité, le concept était de créer un COPUOS en tant qu'organe de l'Assemblée générale qui s'occuperait exclusivement de la promotion, de la coopération internationale dans l'espace. Il était clair qu'il y aurait des efforts indépendants qui seraient consentis pour traiter les questions de désarmement, et cela inclurait des enceintes telles que la première Commission de l'Assemblée générale ou encore la Conférence sur le désarmement à Genève.

Ce comité a joué un rôle très important dans le cadre de la coopération spatiale et constitue une enceinte unique permettant un échange d'informations entre les pays développés et les pays en développement, échange d'informations qui porte sur les derniers développements dans l'utilisation et l'exploration de l'espace. Selon nous, il existe des occasions tangibles de renforcer la coopération internationale tout en respectant le mandat du Comité. L'examen de voies et moyens permettant de préserver l'espace à des fins pacifiques a permis d'obtenir des résultats mesurables et la revitalisation de ce comité.

Au titre de ce point de l'ordre du jour, les États membres ont conclu que renforcer la coopération internationale en matière d'espace impliquait la nécessité pour le Comité d'améliorer ses méthodes de travail. Cela a été reflété dans l'ordre du jour restructuré du Sous-Comité scientifique et technique et du Sous-Comité juridique, et les aspects organisationnels uniques d'UNISPACE III et l'ajout de nouveaux points à l'ordre du jour du COPUOS concernant par exemple les retombées bénéfiques de l'espace, l'espace et la société, ou encore l'espace et l'eau, et l'examen des développements des programmes de sauvetage et de recherche par le satellite international que l'on connaît sous le nom de COSPAS-SARSAT.

Il y a également une autre indication des succès qui ont couronné les efforts que nous avons déployés, efforts visant à revitaliser le COPUOS. J'ai cité l'importance croissante du travail du Comité pour la communauté internationale en général, et j'en veux pour preuve l'augmentation croissante du nombre d'organisations intergouvernementales ainsi que d'ONG et de sociétés privées qui souhaitent participer aux activités du Comité. Il s'agit là d'une évolution extrêmement positive de la situation. La présence d'entités non gouvernementales et la volonté de la part d'experts de présenter des exposés ont enrichi les activités du Comité et du Sous-Comité et les

succès dans la mise en œuvre des recommandations d'UNISPACE III sont fortement tributaires de l'implication de ces entités.

En conclusion, Monsieur le Président, je souhaiterais dire qu'à cet égard je note avec plaisir que ma délégation inclut des représentants de l'Institut américain de l'aéronautique et de l'astronautique, de la Space Foundation et du Centre des études internationales et stratégiques de l'Université Georges Washington et de l'Institut de politiques spatiales. La semaine prochaine, ils feront des exposés techniques sur leurs activités internationales et sur les voies et moyens leur permettant d'appuyer le travail de ce Comité. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Je remercie le délégué des États-Unis, M. Ken Hodgkins pour cette déclaration sur le point 5 de l'ordre du jour.

Je donne la parole à notre prochain orateur, il s'agit de Mme Eun Jin Park, de Corée.

Mme E. J. PARK (République de Corée) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Au nom du Gouvernement de la République coréenne, je voudrais dire que c'est un véritable plaisir pour nous que de prendre la parole et de discuter des mesures spécifiques à adopter pour que l'espace soit utilisé à des fins pacifiques.

Mon gouvernement met l'accent sur l'utilisation pacifique de l'espace et nous avons été les témoins des avantages importants découlant des technologies spatiales. La Corée a joui des avantages de ces technologies, comme par exemple le réseau de communications ou encore le système GPS. Nous sommes convaincus que l'utilisation pacifique de l'espace aura des retombées bénéfiques sur l'humanité dans son ensemble par le biais des mécanismes de coopération régionaux et internationaux.

La Corée souhaiterait également attirer votre attention sur le fait qu'il faut que l'espace soit utilisé à des fins pacifiques. Nous souhaiterions saisir cette occasion pour proposer trois mesures concrètes que tous les États spatiaux pourraient adopter.

Premièrement, il faut promouvoir une transparence majeure dans les activités spatiales. Nous prenons note qu'il y a des préoccupations croissantes quant à une course aux armements possible dans l'espace, et nous estimons que ces États doivent adopter toutes les mesures nécessaires afin de veiller à ce que l'espace soit une enceinte de coopération et de retombées bénéfiques mutuelle.

Je voudrais également encourager le partage d'informations au sein de la communauté

internationale. Cela permettra d'assurer la transparence, mais cela permettra également de promouvoir le renforcement des capacités chez les acteurs émergents.

Dernier point et non des moindres, je voudrais indiquer également qu'il est nécessaire de respecter toutes les normes internationales existantes en matière d'utilisation pacifique de l'espace. Le Gouvernement coréen prend note des efforts sans fin qui ont été déployés par le Comité pour créer le cadre juridique actuel concernant l'utilisation pacifique de l'espace. Nous estimons que toutes les nations doivent assumer leurs responsabilités et doivent respecter le cadre juridique qui a déjà été convenu.

Monsieur le Président, je voudrais également saisir cette occasion pour introduire les mesures concrètes que le Gouvernement coréen a adoptées et mettra en œuvre en relation au lancement du premier véhicule de lancement spatial KSLV-1. Nous avons déjà informé la communauté internationale de nos plans visant à développer et à lancer un véhicule de lancement spatial. Nous en sommes aux premières phases de développement et nous avons soumis un rapport annuel à ce sujet à l'HCOC. Nous avons eu des consultations avec les pays voisins, en particulier avec le Japon afin que nos activités soient réalisées de façon transparente et de façon sûre.

En outre, nous prévoyons d'adopter toutes les mesures de sûreté nécessaires conformément aux conventions internationales existantes telle que la Convention de l'OACI ou encore la Convention de l'Organisation maritime internationale.

Après le lancement qui sera couronné de succès, nous allons immatriculer l'objet spatial tel que stipulé dans la Convention sur l'immatriculation. En prenant ces mesures, le Gouvernement coréen souhaite montrer l'exemple et souhaite faire en sorte que ses activités spatiales soient transparentes et sûres. Ce faisant, nous contribuons à accumuler des bonnes pratiques concernant les moyens visant à préserver l'espace pour des utilisations pacifiques.

Monsieur le Président, je souhaiterais conclure en réitérant l'engagement de mon gouvernement à souscrire aux efforts collectifs de la communauté internationale afin que l'espace soit utilisé à des fins pacifiques. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Je remercie la délégation de Corée. Je remercie Mme Park pour sa déclaration. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Jaime Barberis d'Équateur. Vous avez la parole.

M. J. BARBERIS (Équateur)
[interprétation de l'espagnol] : Merci, Monsieur le Président. Il y a de cela trois ans, j'ai pu participer à une réunion du Sous-Comité scientifique et technique du COPUOS. J'avais présenté un exposé technique sur le secrétariat *pro tempore* de la V^e Conférence spatiale des Amériques, secrétariat qui est sur l'État de l'Équateur.

Je souhaiterais, dans le cadre de cette session, faire quelques observations sur le point 5 de l'ordre du jour et je souhaiterais revenir sur les dispositions de la résolution 63/90 de l'Assemblée générale. Cette résolution indique qu'il faut approfondir la question de coopération régionale et interrégionale en tenant compte de l'expérience des Conférences spatiales des Amériques par le biais du secrétariat *pro tempore*.

Je vais par conséquent commencer par dire que l'espace constitue le patrimoine commun de l'humanité et doit par conséquent être utilisé de façon rationnelle, de façon équitable et à des fins pacifiques, et ce pour les générations présentes et les générations futures.

La Conférence spatiale des Amériques a été constituée dans un environnement tout à fait propice pour un échange de stratégie et d'action. Nous devons faire en sorte que les technologies spatiales soient utilisées par tous. C'est la raison pour laquelle la Conférence s'est chargée de la promotion et de la coopération régionale et interrégionale depuis sa création en 1990. Cela signifie que la région a œuvré pour que cet objectif soit atteint depuis presque 20 ans.

Mesdames et Messieurs les délégués, la V^e Conférence spatiale des Amériques qui s'est tenue à Quito en juin 2006 a mis l'accent sur deux principes essentiels. Premièrement, contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationales, et deuxièmement, promouvoir la coopération tout en respectant les principes juridiques sur lesquels reposent l'exploration et l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques. Dans ce contexte, la Déclaration de San Francisco de Quito a mis l'accent sur la nécessité de créer des mécanismes de coopération et de coordination efficaces pour la région afin d'encourager le développement d'activités spatiales ainsi que l'application et l'utilisation pacifique des technologies spatiales, et a demandé au secrétariat *pro tempore* d'encourager la coopération avec les Nations Unies et avec les agences spécialisées, avec les agences spatiales régionales et extrarégionales et avec les bureaux régionaux d'éducation de sciences et technologies de l'espace pour l'Amérique latine et les Caraïbes ainsi qu'avec les universités.

La V^e Conférence spatiale des Amériques a également défini cinq domaines thématiques : l'éducation spatiale et l'accès aux connaissances, la télémédecine, la téléépidémiologie, la prévention et la réduction des catastrophes naturelles, la conservation de l'environnement et la protection du patrimoine culturel et le développement du droit spatial.

Compte tenu de ce qui précède, le secrétariat *pro tempore* de la V^e Conférence spatiale des Amériques a souscrit différents accords avec des organismes internationaux et a reçu la collaboration d'organismes et d'agences spatiales dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action. Le mémorandum d'accord sur la coopération avec le Bureau des affaires spatiales qui a été souscrit en 2007 a permis au secrétariat *pro tempore* de réaliser des activités conjointes et de mettre en place des programmes et des projets qui tiennent compte des cinq domaines thématiques de la Conférence. Il y a eu par exemple une réunion du groupe international d'experts des Conférences spatiales des Amériques. Il y a eu également les activités du secrétariat *pro tempore* antérieures, actuelles et futures. Il y a eu des conférences qui se sont tenues en 2007 et en 2008 et tout cela a été particulièrement utile.

Je voudrais également parler de la relation entre le secrétariat et le Bureau des affaires spatiales car cela a permis la tenue d'ateliers comme l'atelier international sur le droit spatial et le nouveau défi, atelier qui s'est tenu en 2008.

Dans le domaine de l'éducation spatiale pour la diffusion des sciences et technologies spatiales et la sensibilisation des jeunes étudiants, la Conférence a pu bénéficier de l'aide de l'UNESCO dans le cadre du programme d'éducation spatiale ce qui a permis de mettre en place des camps spatiaux en Équateur et dans la région. L'impact de ce type d'expérience éducative a été particulièrement significatif. Pour ces activités, on a pu bénéficier de contributions importantes et de l'appui du Centre national d'études spatiales de France, nous avons eu des dons de matériel pour les expositions aérospatiales, nous avons eu également l'aide de l'Institut de recherches spatiales du Brésil, de l'Observatoire astronomique international de Bogota et en particulier de l'Agence d'exploration aérospatiale du Japon, JAXA, organisme qui a contribué aux différents événements en détachant des experts et en fournissant des dons importants de matériel éducatif.

Ces rencontres spatiales ont permis également de réaliser des séminaires et des ateliers, ateliers qui portaient sur l'éducation et sur l'insertion de l'espace dans les programmes éducatifs et sur la création d'un comité

interinstitutionnel d'éducation. Ces ateliers se sont tenus en septembre 2007 et octobre 2008.

Dans le domaine de la télémédecine, le secrétariat *pro tempore* a lancé un programme national de télémédecine en Équateur et un programme de télémédecine régional au niveau des pays de l'Amazonie et cela a eu un impact social important pour les populations vivant dans les zones éloignées et pour ce faire nous avons besoin d'un appui de la part d'agences comme l'OMS ou encore de l'Organisation du Traité de coopération de l'Amazonie, ou d'agences spéciales comme l'ASE ou la NASA, surtout lorsqu'il s'agit de diffuser la connectivité satellitaire.

Dans le domaine de la prévention et de la réduction des catastrophes naturelles, le secrétariat *pro tempore* collabore avec d'autres organisations pour mettre en place un séminaire régional du programme SPIDER. Cet atelier se tiendra avec l'aide du Bureau des affaires spatiales et de l'Espagne, et cet atelier permettra de réunir les experts de haut niveau et de discuter de la gestion des risques, du changement climatique, de l'accès aux informations spatiales pour la gestion des catastrophes, et permettra également de renforcer les capacités nationales.

Je voudrais également indiquer ici que le secrétariat *pro tempore* de la V^e Conférence a accordé la priorité à l'identification des applications spatiales d'intérêt régional, surtout dans le cadre du programme d'action 21 et dans le cadre des engagements que nous avons pris lors du Sommet mondial sur le développement durable.

Monsieur le Président, les expériences inhérentes à la gestion du secrétariat *pro tempore* sur les cinq domaines thématiques que j'ai cités nous amènent à tirer des enseignements de l'expérience passée. Premièrement, il faut mieux articuler les mécanismes de coopération régionale. Il est impératif de renforcer les relations entre les États membres de la Conférence et les organismes internationaux et les agences spécialisées des Nations Unies, les ONG et les agences spatiales. Deuxièmement, il faut renforcer la coopération régionale afin de pouvoir progresser dans une coopération interrégionale. Troisièmement, il est indispensable d'institutionnaliser et de renforcer le groupe international d'experts de la Conférence des Amériques, il faut mettre l'accent sur l'identification des mécanismes de coopération internationale. Il faut également, bien sûr, ne pas perdre de vue ce qui a été fait par le groupe international d'experts dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de la V^e Conférence.

Quatrièmement, pour augmenter la coopération internationale, il est indispensable de

trouver des pays donateurs, des organismes internationaux de coopération et des agences spatiales. Il faut trouver d'autres mécanismes permettant de mettre en œuvre les projets régionaux spatiaux. En ce sens, il faudrait peut-être organiser une réunion spéciale qui porterait sur les mécanismes de coopération internationale permettant d'identifier des sources de financement potentielles pour des projets spatiaux avec un volet régional. Je pense que le Bureau des affaires spatiales pourrait dans ce domaine jouer un rôle de chef de file.

Cinquièmement, si nous souhaitons profiter de la coopération internationale et si nous souhaitons obtenir de bons résultats, il faudrait pouvoir disposer d'un instrument directeur qui régirait les activités de coopération en matière spatiale et disposer d'une méthodologie spécifique avec des procédures déterminées pour la présentation et la sélection de projets.

Sixièmement, il faut, bien sûr, renforcer la coopération internationale dans le cadre des différentes thématiques spatiales. Il faut travailler dans le cadre du COPUOS pour que le concept de coopération internationale ne reste pas lettre morte et se transforme en un principe recteur du droit international spatial.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, je voudrais conclure en vous faisant savoir que nous allons distribuer un document de conférence, un document qui constitue une synthèse des activités réalisées par le secrétariat *pro tempore* et qui porte également sur les activités qui seront réalisées en 2009. L'objectif est de pouvoir nous acheminer vers la VI^e Conférence spatiale des Amériques et nous souhaitons également promouvoir les activités éducatives pour l'Année internationale de l'astronomie.

Nous souhaitons organiser des ateliers régionaux sur le programme SPIDER, organiser une rencontre des agences spatiales, et identifier des projets d'application des technologies spatiales afin de renforcer les capacités des pays en développement. Ce que nous souhaitons c'est pouvoir adopter toutes les mesures nécessaires pour réduire l'impact de la pollution atmosphérique, du changement climatique, pour réduire l'impact de la couche d'ozone et des rayonnements ultra-violet. Je voudrais également dire que je suis, à ce sujet, tout à fait d'accord avec les recommandations du Sommet mondial sur le développement durable.

Monsieur le Président, la Conférence spatiale des Amériques est une enceinte régionale chargée de promouvoir la connaissance et l'application des sciences et des technologies spatiales. Nous œuvrons pour la sécurité et le développement et le

bien-être des pays de la région. Je pense que la Conférence serait beaucoup plus productive et beaucoup plus efficace si l'on pouvait renforcer les mécanismes de coopération internationale. Nous sommes convaincus qu'à l'avenir il sera possible d'aller de l'avant car nous avons exactement la même vision que vous, la vision que vous avez énoncée lors de la séance d'ouverture. Il faut qu'il existe une politique spatiale des Nations Unies et dans cette politique, il faut mettre l'accent sur le rôle de la communauté internationale. La communauté internationale doit renforcer la coopération internationale dans le domaine spatial afin de préserver l'espace et afin que les retombées soient bénéfiques pour toute l'humanité.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Je vous remercie. J'ai déjà fait des observations sur les activités du secrétariat *pro tempore*. Je voulais juste rebondir sur un aspect fondamental dont vous avez parlé. Il s'agit du travail tout à fait dynamique et efficace que vous avez réalisé. Vous avez également indiqué qu'il fallait mettre l'accent sur la coopération internationale. Vous avez lancé ici un appel et cet appel est fondamental. Je voudrais également dire, comme cela a été rappelé ce matin par plusieurs délégations, je voudrais également rappeler qu'il a été demandé ici que le Mexique soit le prochain siège de la VI^e Conférence spatiale des Amériques. Nous estimons que c'est une offre très utile pour la région. Donc, merci encore pour cette déclaration.

Je donne la parole au prochain orateur, le Venezuela.

M. R. BECERRA (Venezuela) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. La délégation du Venezuela estime que dans le cadre du COPUOS, il faut mettre l'accent sur les moyens que nous devons utiliser pour préserver l'espace et pour qu'il soit utilisé à des fins pacifiques. Il faudra parler par exemple des questions comme la course aux armements dans l'espace, il faudra parler de l'utilisation équitable de l'orbite géostationnaire et il faudra parler également des mesures pour réduire les dangers liés aux débris spatiaux et à la prolifération de l'utilisation des énergies nucléaires, et toutes les questions qui perturbent l'équilibre international en matière d'utilisation pacifique de l'espace.

En ce sens, ma délégation estime qu'il faudrait travailler beaucoup plus pour essayer d'actualiser les cinq traités sur l'espace. Il faudrait établir très clairement l'interdiction d'utilisation des armes dans cette zone. Il faut qu'il existe une cohérence entre la conduite des États et les lois qui sont adoptées et le droit international. Nous savons

tous que le régime juridique applicable dans l'espace ne garantit pas que l'on pourra éviter une course aux armements dans l'espace. C'est la raison pour laquelle il est impératif d'adopter des mesures afin qu'il n'y ait pas d'armes dans l'espace.

Il existe d'autres enceintes internationales pour discuter de ces questions, comme la Conférence du désarmement, mais je pense que le COPUOS doit souscrire à l'appel international en faveur du désarmement et doit contribuer à la création et à l'élaboration de normes préventives, car nous ne sommes pas un organisme isolé, nous faisons partie d'un tout. Je pense que le manque de définition et l'absence de réglementation fait qu'il nous sera très difficile à l'avenir de garantir l'utilisation pacifique de l'espace. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Je remercie le Venezuela pour cette déclaration.

Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, UNISPACE III (point 6 de l'ordre du jour)

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Nous allons passer sans plus tarder au point 6 de l'ordre du jour, il s'agit de l'"Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, UNISPACE III", et nous allons discuter de l'application de ces recommandations.

J'ai trois orateurs inscrits sur ma liste au titre de ce point 6 de l'ordre du jour. Le Japon, vous avez la parole.

Mme T. CHIKU (Japon) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, au nom de la délégation japonaise, j'ai le plaisir de vous présenter les activités du Japon en matière de l'application des recommandations d'UNISPACE III.

Monsieur le Président, le Japon a participé activement et a contribué à un nombre d'équipes d'action qui ont été créées pour mettre en œuvre la Déclaration de Vienne adoptée en 1999. En particulier, le Japon a présidé l'action team n° 17 afin de renforcer les capacités des ressources humaines et budgétaires. Par le biais de débats concernant l'éducation spatiale et la sensibilisation qui se sont tenus lors du Forum d'agences spatiales de la région Asie-Pacifique, le Japon a appuyé les activités visant à mettre l'accent sur l'importance des sciences et technologies spatiales et leurs applications pour le développement durable. Notre

objectif c'est de pouvoir obtenir l'appui du public pour l'éducation spatiale, ce qui permettra d'approfondir la compréhension des jeunes.

Au cours de ces dernières années, l'éducation spatiale est devenue une des activités principales de l'APRSAF. Par exemple, dans le cadre de l'événement sur les fusées à eau de l'APRSAF qui s'est tenu en décembre à Hanoi au Viet Nam, il y a eu un nombre important de participants. Il y a un grand nombre d'élèves de la région qui ont participé également. En outre, dans le cadre du troisième concours sur les affiches, il y a eu une participation tout aussi importante. Nous avons l'intention d'avoir un séminaire au Sri Lanka début septembre avec l'aide de l'UNESCO.

Le groupe de travail sur l'éducation et la sensibilisation de l'APRSAF a également discuté des voies et moyens permettant de contribuer à améliorer l'éducation des jeunes dans les différentes activités. Nous avons également discuté de la façon dont nous pouvions intégrer l'espace dans les classes afin que les élèves puissent véritablement apprendre.

Le Japon continuera à réaliser des activités visant à susciter l'intérêt des jeunes en l'espace, et visant également à les inspirer, à développer des visions quant aux activités spatiales futures. Nous en avons parlé dans le cadre de l'exposé de JAXA ce matin.

Pour ce qui est de l'éducation sur l'observation terrestre, le Japon met l'accent sur les ressources humaines et nous contribuons à la formation et à la promotion des applications de télédétection. Nous avons des projets pilotes que nous réalisons avec des organisations en Thaïlande et en Indonésie. En outre, l'Observatoire astronomique national du Japon a développé un mécanisme appelé MITAKA et avec ce système nous pouvons voyager librement dans l'espace au-delà du système solaire et même au-delà du système galactique, en utilisant notre ordinateur personnel. Nous espérons que les jeunes de par le monde seront intéressés et utiliseront la version anglaise de ce programme qui est déjà disponible. Nous avons souhaité présenter une démonstration de MITAKA au titre du point 10 de l'ordre du jour et nous espérons que toutes les délégations participeront à cette démonstration.

Monsieur le Président, je voudrais maintenant parler des dernières activités que nous avons adoptées pour mettre en œuvre des recommandations et ces recommandations ont été mises en œuvre par les équipes d'action auxquelles nous avons participé.

L'action team n°1, "Le développement d'une stratégie de suivi environnemental mondial". Le

Japon a contribué à un plan de mise en œuvre de dix ans en tant que membre du Groupe d'observation terrestre, le GEO. Nous étions membres du comité exécutif et membres du Comité sur les satellites d'observation terrestre, le CEOS. Il a été convenu que le Japon préside l'équipe de mise en œuvre de la stratégie cette année.

En outre, le Japon a l'intention de contribuer au GEO et de discuter du changement climatique par le biais de l'observation mondiale et détaillée, de la distribution et de la concentration des gaz à effet de serre, comme le méthane ou le dioxyde de carbone. Cela sera fait en utilisant le satellite d'observation des gaz à effet de serre, GOZAD ou IBUKI, qui a été lancé en janvier dernier, et par la surveillance des forêts dans le cadre du satellite d'observation terrestre avancé appelé DAISHI.

En outre, avec la coopération de la Préfecture d'Iwate et de l'Université d'Iwate au Japon, et en utilisant les images satellitaires de DAISHI, le système pilote de surveillance a été mis en place et est déjà opérationnel. Après le succès de ce système pilote, afin de prévenir et d'empêcher que ne se créent des décharges sur le territoire, nous avons poursuivi l'évaluation de ce projet pilote. Ce que nous souhaiterions c'est que l'on puisse évaluer le résultat de ce projet.

Afin de promouvoir les activités de télédétection dans la région d'Asie-Pacifique, l'APRSAF a joué un rôle particulièrement actif, a échangé des informations et a également présenté des propositions spécifiques visant à promouvoir la coopération dans le domaine de la technologie spatiale.

Monsieur le Président, pour ce qui est de l'équipe d'action 10, "Amélioration de l'aspect universel et compatibilité des systèmes de positionnement de navigation par satellites, les systèmes GNSS", le Japon va continuer à participer au Comité international sur le système de satellite de navigation mondial en tant que pays membre. Nous allons continuer à discuter l'utilisation du GNSS et de la coopération afin d'en arriver à une compatibilité et interopérabilité entre le GNSS, conformément au plan de base pour l'utilisation des informations géospatiales, AUGI, que le cabinet a approuvées en avril 2008 et le plan d'action de l'AUGI qui a été établi en août dernier.

En outre, le Japon est en train de développer le système de satellite QUASI-ZENITH, QZSS et a développé et utilise un système d'augmentation satellitaire de transfert multifonctionnel, MSAS, qui est un des systèmes d'augmentation du système GPS. Le QZSS est composé de plusieurs satellites avec orbite hautement inclinée et des périodes géosynchrones. À un moment donné, au moins un

des satellites QZSS se trouve au-dessus du Japon. Contrairement au satellite géostationnaire, le QZSS peut transmettre des signaux même en présence d'obstruction possible dans les zones urbaines et montagneuses, parce que ce satellite est particulièrement puissant. En outre, ce système est utilisé avec le système GPS ce qui permettra d'élargir les zones où le GPS peut être utilisé, et cela sera particulièrement bénéfique pour les utilisateurs et permettra de fournir des informations beaucoup plus précises qu'auparavant. Le QZSS est accessible également en Asie de l'est et en Océanie. La recherche sur le système d'expérience des positions aura des retombées bénéfiques pour les utilisateurs du GPS et permettra de promouvoir des utilisations plus sophistiquées et avancées du système de positionnement par satellite futur.

Pour ce qui est de l'équipe d'action 7, "Mise en œuvre d'un système mondial intégré pour gérer la réduction des catastrophes naturelles, les efforts de sauvetage et de prévention", le Japon travaille maintenant étroitement dans le cadre du projet Sentinelle-Asie avec les pays et les organisations de la région Asie-Pacifique. Par le biais des activités, le Japon contribuera également au projet SPIDER.

Le Japon estime que les recommandations d'UNISPACE III peuvent être mises en œuvre en collaboration avec les États membres du COPUOS, les Nations Unies et les autres organisations internationales. En particulier, nous estimons qu'avec les pays de la région Asie-Pacifique, le Japon peut jouer un rôle particulièrement important en équilibrant ses activités par le biais de l'APRSF et en renforçant les relations entre l'APRSF et les cadres internationaux tels que le programme RESAP des Nations Unies ou encore le programme ISDR des Nations Unies.

Je vous remercie de votre attention.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Merci beaucoup. Merci beaucoup à la déléguée du Japon, Mme Takemi Chiku. La parole va maintenant au représentant des États-Unis. M. Hodgkins, vous avez la parole.

M. K. HODGKINS (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, nous avons à de multiples reprises exprimé notre opinion sur les résultats positifs des efforts qui ont été déployés pour appliquer les recommandations d'UNISPACE III, donc je ne vais pas me répéter. Au contraire, étant donné que c'est le dixième anniversaire d'UNISPACE III, je voudrais revenir sur la signification d'une manifestation comme UNISPACE III et ce qui a contribué à son succès.

En 1958, après le lancement des satellites en orbite géostationnaire, leur lancement ayant donné

d'ailleurs un nouvel élan à la guerre froide, l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé de créer le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, espérant que l'espace pourrait être utilisé à des fins pacifiques et non pas à des fins militaires, pas à des fins de destruction mais à des fins de construction. L'espace étant la nouvelle frontière, pour ainsi dire, une nouvelle frontière faite de promesses et de dangers, les nations se sont efforcées de mettre en place une structure qui permettrait de favoriser la coopération et de partager les bénéfices de l'exploitation de l'espace.

Au cours des 50 dernières années, le COPUOS a agi dans le cadre de son mandat pour élaborer et adopter cinq traités relatifs à l'espace extra-atmosphérique et pour promulguer des normes précieuses qui servent de principes internationaux. Ce faisant, le Comité a créé en fait une nouvelle section du droit international. Le COPUOS a servi de catalyseur, il a promu la coopération internationale dans les activités spatiales et a favorisé l'échange d'informations entre les pays développés et les pays en développement quant aux dernières avancées dans le domaine de l'exploration spatiale et des bénéfices en résultant.

Comme le COPUOS, le programme spatial américain lui aussi est né au paroxysme de la guerre froide, à une époque où il y avait une très forte rivalité entre les pays pour la suprématie en matière de possession de missiles et d'espace. Heureusement, ce conflit s'est dissipé et aujourd'hui nos activités spatiales ont pour but le progrès de l'humanité et la coopération internationale.

L'UNISPACE III a été, je crois, la dernière véritable conférence des Nations Unies du XX^e siècle. Les États membres et le Bureau des affaires spatiales ont travaillé contre la montre malgré des ressources réduites, mais ont malgré tout réussi à garantir le succès de cette conférence, un succès à tous les niveaux, d'un point de vue organisationnel comme pour ce qui est du fond. Le rapport du secrétariat à la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale qui porte AC.4/54/9 sur les questions organisationnelles uniques relatives à l'organisation d'UNISPACE III donne des exemples concrets et qui peuvent être utilisés comme des exemples pour les autres organisations des Nations Unies désirant organiser des conférences de ce type en économisant ou en tenant de réaliser des économies.

En plus du succès de l'organisation de cette conférence, la portée des questions et la profondeur des thèmes abordés lors d'UNISPACE III nous semblent dignes de mention, ainsi que d'ailleurs la

participation très large des scientifiques, des responsables gouvernementaux, des professionnels et des acteurs du domaine de l'aérospatiale et des représentants du secteur privé. L'accent ayant porté sur les applications des techniques spatiales, les activités du secteur privé et les possibilités de coopération à cette époque et dans le XXI^e siècle ont fait du programme de travail de cette conférence un programme des plus pertinents et des plus intéressants pour répondre aux besoins des pays développés comme des pays en développement.

Nous avons examiné la Déclaration de Vienne et le rapport de la Conférence et nous nous félicitons des recommandations et des conclusions qui sont venues appuyer nos objectifs. On pourrait citer par exemple la participation plus large aux activités relatives au suivi, à la compréhension de notre planète et de son environnement, l'identification de nouveaux secteurs en matière de coopération internationale, le plus grand soutien aux mécanismes existants utilisés pour la coopération internationale, le renforcement du programme de l'application des techniques spatiales, la dissémination de l'information relative aux domaines de recherche dans les sciences de l'espace, et les stratégies mises en place pour les pays en développement, une meilleure coordination et moins de doublons au niveau des organisations des Nations Unies s'occupant de l'espace, une plus grande participation des chercheurs, des ingénieurs, de l'industrie dans les activités du COPUOS, le renforcement de la coopération spatiale régionale, et enfin, la promotion de l'application à des fins commerciales et civiles des techniques spatiales.

Monsieur le Président, cinq ans après cette conférence, le Comité a produit un rapport exhaustif, A/59/174 pour ce qui est de la cote de ce document, portant sur l'examen de l'application des recommandations d'UNISPACE III qui comprend un plan d'action composé d'une série de propositions concrètes faites par le Comité sur des mesures concrètes devant être prises pour continuer d'appliquer ces recommandations. Nous avons appuyé ce plan d'action et nous avons travaillé aux niveaux national et international pour veiller à ce que le plus grand nombre de recommandations soit mis en œuvre. Nous nous félicitons en particulier de la contribution unique que les équipes spéciales ont fait à ces efforts.

Sous la houlette des gouvernements ce mécanisme novateur a permis la participation d'entités gouvernementales et non gouvernementales dans le suivi à l'application des recommandations d'UNISPACE III tout en préservant le rôle de fer de lance joué par les États membres.

En guise de conclusion, j'attire votre attention, Mesdames et Messieurs, sur le fait que beaucoup de représentants d'États membres, d'organisations internationales et d'entités privées, ainsi que les membres de l'équipe du Bureau des affaires spatiales ont contribué et ont travaillé d'arrache-pied pour participer aux activités de suivi ainsi qu'aux travaux des équipes spéciales. Sans leur abnégation, le COPUOS n'aurait jamais été en mesure aujourd'hui de faire le bilan des progrès réalisés dans l'application des recommandations d'UNISPACE III. Je pense qu'ils méritent tous notre respect.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Merci au délégué des États-Unis. Je pense que nous ne pouvons que souscrire aux paroles très aimables que vous avez eues à l'égard des membres du secrétariat.

Sans plus tarder, je vais donner la parole à l'Inde. Madame, vous avez la parole. Il s'agit de Mme Radhika Ramachandran. Vous avez la parole, Madame.

Mme R. RAMACHANDRAN (Inde) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, tel que cela a été confirmé par le Sous-Comité scientifique et technique lors de sa quarante-sixième session, le dixième anniversaire d'UNISPACE III a été célébré le premier jour de cette session du Comité par la tenue d'un panel. La délégation indienne tient à féliciter le secrétariat d'avoir organisé cette manifestation de manière efficace ce qui a permis de réunir les personnes clés présentes lors de la Troisième Conférence, UNISPACE III, en 1999.

L'objectif d'UNISPACE III était de renforcer les capacités des États membres, en particulier les pays en développement, à exploiter les bénéfices des techniques spatiales et de les mettre au service du développement culturel et économique. La sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté, l'éradication de l'analphabétisme, l'accès à la santé, la gestion des ressources naturelles, la gestion des catastrophes naturelles et les manifestations climatiques extrêmes, ne sont que quelques-uns des défis auxquels font face les pays en développement.

La mise en œuvre des recommandations d'UNISPACE III permettra sans aucun doute d'aider les pays en développement à relever ces défis, je crois, de la manière la plus efficace.

La délégation indienne tient à ce que figure au rapport la reconnaissance qu'elle tient à exprimer au groupe de travail d'ensemble et à la

Commission du développement durable pour l'application des recommandations d'UNISPACE III. En effet, le fait que beaucoup de recommandations aient été appliquées et que des progrès satisfaisants aient été réalisés dans l'application de certaines des recommandations restées en souffrance, est des plus rassurant.

Monsieur le Président, nous pensons qu'un lien plus étroit entre le COPUOS et la Commission du développement durable permettra d'atteindre les résultats désirés. Le Comité a accepté de contribuer aux travaux de la Commission du développement durable pour le secteur thématique pour la période 2010-2011 en mettant l'accent sur l'identification des domaines dans lesquels l'application des techniques spatiales joue un rôle important.

Monsieur le Président, les catastrophes naturelles récentes, y compris celles qui ont affecté l'Inde et le Bangladesh, nous ont rappelé une fois de plus qu'il est nécessaire d'appliquer les techniques spatiales à la gestion des catastrophes naturelles. Nous tenons à saluer ici les contributions de programmes comme le programme Sentinelle-Asie ainsi que la pertinence de Sentinelle-Asie et du programme ONU-SPIDER dans la réduction des conséquences des catastrophes naturelles.

La délégation indienne est d'avis que la Charte internationale sur l'espace et les catastrophes naturelles est une initiative concrète qui a contribué grandement à l'évaluation et aux activités de secours et de relèvement après les catastrophes naturelles majeures.

Monsieur le Président, nous avons le sentiment que les pays développés peuvent mutualiser les ressources financières nécessaires pour permettre à certains pays en développement de lancer des programmes spatiaux. Nous pensons que cela permettra d'appliquer les recommandations d'UNISPACE III au plus vite.

Monsieur le Président, la délégation indienne est très satisfaite de la manière dont les recommandations d'UNISPACE III sont en train d'être appliquées, en particulier l'utilisation de plans de travail pluriannuels, la mise en place d'équipes spéciales et de présentation de rapports de différents groupes de travail sur les activités. Nous sommes d'accord avec le Comité pour dire que cette approche flexible a permis de traiter un grand nombre de questions très importantes. La délégation indienne tient à dire qu'elle est prête à participer et à contribuer activement aux débats et aux activités au titre du point portant sur l'application des recommandations de la Conférence UNISPACE III.

Étant donné les bénéfices dérivés des conférences UNISPACE-I, UNISPACE-II et

UNISPACE-III, pour ce qui est de l'application des techniques spatiales au service des États membres, il serait bon pour le Comité à ce stade de se lancer dans un exercice de bilan et d'élaboration d'un programme de travail au cours des dix à quinze prochaines années. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Je remercie la représentante de l'Inde. Merci, Madame, pour ces quelques réflexions. Effectivement, comme cela a été dit dans la salle, il serait peut-être bon d'organiser une quatrième conférence UNISPACE IV, qui correspond à ce qui a été dit par la Directrice du Bureau des affaires spatiales.

Je vais maintenant sans plus tarder donner la parole au Nigeria, à M. S.O. Mohammed. Allez-y, Monsieur, vous avez la parole.

M. S.O. MOHAMMED (Nigeria) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, la délégation nigériane se félicite de la mesure dans laquelle les recommandations d'UNISPACE III ont été appliquées et mises en œuvre par ce Comité.

Nous célébrons, Monsieur le Président, le dixième anniversaire de la Conférence UNISPACE III et je pense que le moment est venu de faire le bilan de ce que nous avons accompli mais également des questions et des recommandations qui sont restées en souffrance, qui n'ont pas été appliquées dans la pratique. N'oublions pas lors d'UNISPACE III, en 1999, la conférence a abordé une ample palette de thèmes, notamment le fait de tirer pleinement profit du bénéfice des activités spatiales pour répondre aux besoins des peuples, en particulier des peuples des pays en développement, la promotion du développement durable pour améliorer la condition humaine dans tous les pays.

L'une de ces mesures a été le renforcement du programme des Nations Unies pour l'application des techniques spatiales, qui a pour mandat de mener à bien toute une série d'activités liées à l'espace, y compris le renforcement des capacités en particulier des pays en développement.

Monsieur le Président, ma délégation se félicite de la contribution du Comité aux travaux de la Commission du développement durable par le biais de ses programmes biannuels. Pour l'exercice biennal qui arrive à terme cette année, l'agriculture, le développement rural, les sols, la sécheresse, la désertification et l'Afrique ont été identifiés comme des priorités dans les travaux de la Commission du développement durable. Pour la période 2010-2011, cette même commission a identifié trois programmes thématiques, à savoir le rôle de l'espace dans les transports, l'utilisation des

technologies spatiales dans la gestion durable des ressources naturelles, et les solutions spatiales à des modes de production et de consommation durables.

Ma délégation prend note et se félicite des activités qui sont proposées par le Bureau des affaires spatiales au document A/AC.105/2009/CRP.2007 pour contribuer aux travaux de la Commission. Nous pensons que les programmes qui sont proposés ici peuvent compléter les efforts du Comité. Nous tenons cependant à faire remarquer que dans le domaine du renforcement des capacités à l'application des techniques spatiales, comme par exemple la recherche et le sauvetage sur la base d'informations satellites, la navigation par satellites, les services relatifs aux systèmes mondiaux de navigation par satellites. On a oublié les pays africains anglophones et nous espérons que cette omission pourra être corrigée.

Nous sommes tous conscients de l'importance que jouent les systèmes d'information à base spatiale pour la gestion écologiquement rationnelle de notre environnement. Cependant, il est clair que ceux-ci ne pourront être utilisés que si ces techniques spatiales sont diffusées. Beaucoup a été fait, c'est vrai, cependant la mise en œuvre des recommandations d'UNISPACE III n'est pas terminée, et elle ne sera pas terminée tant que la majorité des peuples, en particulier des pays en développement, ne peuvent pas tirer pleinement profit des systèmes d'information spatiaux. Cela devrait s'appliquer à l'agriculture, à l'eau, aux ressources, à l'alerte rapide en cas de crise alimentaire, le suivi des catastrophes naturelles, la gestion de l'environnement. Si ces programmes sont appliqués dans la pratique, leur incidence, y compris les bénéfices que l'on pourra en tirer, permettront aux pays en développement d'atteindre les objectifs du millénaire pour le développement et améliorer les conditions de vie de ces peuples et améliorer également la situation de l'environnement.

Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Merci M. Mohammed. Dernière oratrice sur ma liste, maintenant, la Chine. Mme You Zhou, vous avez la parole.

Mme Y. ZHOU (Chine) [*interprétation du chinois*] : Merci, Monsieur le Président. Pour ce qui est de ce point de l'ordre du jour, nous tenons à revenir sur le soutien que la Chine apporte au programme ONU-SPIDER.

Monsieur le Président, le Gouvernement chinois apporter une grande importance à l'application des techniques spatiales à la réduction des conséquences des catastrophes naturelles. Nous avons grandement participé à la stratégie

internationale de réduction des catastrophes naturelles. Nous appuyons le programme ONU-SPIDER et nous avons pris les mesures suivantes dans ce domaine. Tout d'abord, nous avons mis en place un groupe de travail de soutien qui a été mis en place dans le Centre national de prévention des catastrophes naturelles pour venir en aide au bureau SPIDER de Pékin pour que celui-ci puisse accomplir le programme de travail prévu pour la période 2008. Celui-ci a activement participé à l'atelier qui a eu lieu à Fidji et à Guam et à la cinquième Réunion des Nations Unies sur l'utilisation des techniques spatiales pour faire face aux catastrophes naturelles organisée à Bonn par le Bureau des affaires spatiales. Nous avons fait un exposé sur l'utilisation des techniques spatiales à la prévention des catastrophes naturelles. Cela a permis d'élaborer des plans, de sensibiliser l'opinion publique et cela a permis également de revoir les profils pays et cela a permis de fournir une information actualisée sur la situation en Chine.

Ensuite, nous avons également lancé deux satellites, HSG-A et B, en septembre 2008. Ces deux satellites disposent de plusieurs caméras, notamment une à très forte résolution et une infrarouge qui est utilisée dans le suivi de la situation de l'environnement, dans la gestion des catastrophes naturelles. Comme vous le savez, il y aura un exposé sur ces satellites qui sera fait un petit peu plus tard cette après-midi. La Chine est prête à utiliser ces consultations de petits satellites et à mettre cette information à disposition des pays dans le cadre des structures des Nations Unies.

Ensuite, troisièmement, nous appuyons également l'ouverture au plus vite du bureau de Pékin du programme ONU-SPIDER. Nous mettrons à disposition de ce bureau, pour la période 2009-2012, six millions de Yuans. La somme destinée au financement des activités pour 2009 a déjà été assignée. Les locaux et l'équipement de ce bureau, l'équipement informatique notamment, sera mis à disposition par la Chine gratuitement.

En 2009, le bureau de Pékin de l'ONU-SPIDER se trouve encore dans le Centre de réduction des catastrophes naturelles de Pékin. C'est la raison pour laquelle j'ai parlé de l'ouverture prochaine, parce qu'il ne dispose pas de ses locaux. Nous espérons que ce sera le cas d'ici la fin de l'année, étant donné que le Centre de prévention des catastrophes naturelles disposera d'un nouveau bâtiment et un bureau a déjà été réservé dans ce bâtiment pour accueillir le bureau de l'ONU-SPIDER. Une fois que ce bâtiment aura été mis à disposition, nous veillerons à ce que l'équipement nécessaire soit en place.

Nous espérons à cet égard, renforcer notre coopération avec le Bureau des affaires spatiales

pour que ce bureau soit prêt au plus vite de manière à renforcer la coopération quant à la gestion des catastrophes naturelles à l'international. Je vous remercie.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Merci beaucoup au représentant de la Chine. La Colombie a la parole. Allez-y.

M. J. O. BUENO (Colombie) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. Bonjour à toutes et à tous. Je vais peut-être parler en anglais, cela permettra également à la cabine espagnole de marquer une pause. Je vais donc passer en anglais.

[*l'orateur poursuit en anglais*] : Merci pour tous les exposés des différents pays. Je pense que suite à tous les exposés qui ont été faits, tout est beaucoup plus clair. Merci également de nous avoir informés des progrès réalisés dix ans après UNISPACE III.

Je n'ai pas préparé de discours. Je tiens tout simplement à attirer votre attention sur les programmes et toutes les initiatives qui ont été lancés et qui existent depuis dix ans. Comme vous le savez, à l'époque, les objectifs du millénaire pour le développement n'avaient pas été formulés, donc je pense que le programme de travail a quelque peu évolué. Ainsi, beaucoup des objectifs que nous nous étions fixés il y a de cela dix ans, doivent être revus à la lumière de la Déclaration du millénaire. C'est la raison pour laquelle les suggestions faites par certains pays membres ici visant à revoir UNISPACE III non pas comme UNISPACE III+10 mais d'organiser peut-être une quatrième conférence UNISPACE, sont des suggestions qui arrivent à point nommé. Ainsi, les dix dernières années ont marqué l'apparition de nouveaux défis, la multiplication des catastrophes naturelles. Alors on parle de catastrophes naturelles technogènes, anthropiques. La semaine dernière, la chute de l'Airbus d'Air France dans l'Atlantique et j'en profite pour présenter mes condoléances au Brésil, il est clair que peut-être dans l'application des techniques spatiales, nous avons encore beaucoup à apprendre. Nous avons atteint un âge de maturité pour ainsi dire, et il reste beaucoup à faire. Il faut saisir cette occasion au vol.

Je vous remercie.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Merci à la délégation de la Colombie pour ces observations sur la question. Sans plus tarder, je vais donner la parole à l'Iran. L'Iran a la parole.

M. S. JALAYERIAN (République islamique d'Iran) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Mesdames et

Messieurs, les délégués, pour ce qui est de l'application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations de l'espace extra-atmosphérique, UNISPACE III, nous avons toujours appuyé, comme vous le savez, l'application des recommandations. Nous serons prêts à appuyer l'application de ces recommandations sur la base de ces capacités.

À cet égard, nous continuons d'appuyer les travaux des équipes spéciales mises en place par le COPUOS pour appliquer les recommandations d'UNISPACE III. En outre, pour ce qui est du renforcement des capacités et de la sensibilisation de l'opinion publique, toute une série d'activités ont été menées à bien par le biais de l'Agence spatiale iranienne. Celle-ci cherche à promouvoir l'application des techniques spatiales et de sensibiliser l'opinion publique, en particulier les plus jeunes. La mise à disposition de l'information, l'entrée dans le domaine public des informations spatiales est des plus importantes. La formation dans ce domaine est des plus importantes.

La Semaine mondiale de l'espace fait également l'objet de manifestations. Chaque année, nous l'organisons au niveau du pays, c'est organisé par l'Agence spatiale iranienne.

Ma délégation tient à réitérer le soutien qu'elle appuie au programme ONU-SPIDER, le programme des Nations Unies pour l'exploitation des techniques spatiales aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence.

Nous tenons également à remercier le Bureau des affaires spatiales d'avoir examiné la proposition de l'Iran visant à accueillir le bureau de soutien régional dans notre pays. J'ai le plaisir de vous informer que suite à la signature de l'accord de coopération entre l'Iran et le Bureau des affaires spatiales, au nom du Gouvernement de l'Iran et au nom du Bureau des affaires spatiales, même si nous avons commencé de coopérer il y a de cela pas mal de temps, nous sommes convaincus que le succès de ce bureau et la mise en place de bureau dépendront de l'engagement de nos organisations et des experts. J'annonce donc officiellement que ce bureau compte sur votre coopération et que son succès dépendra de la coopération de tous.

La coopération avec les services médicaux a également bénéficié de l'application des techniques spatiales dans le cadre de programmes télédiagnostics et télémédecine. Nous avons ainsi lancé le mois dernier un projet pilote. Il a été mis au point et lancé. Ce système est composé d'un hôpital central basé à Téhéran qui est le centre de contrôle, et deux autres hôpitaux, un qui est situé dans la zone de montagnes au nord de Téhéran, et l'autre

qui est à 100 kms au sud-est de Téhéran. Ces deux hôpitaux ont été sélectionnés parce qu'ils ont un très fort taux de mortalité et ils reçoivent beaucoup de blessés chaque jour. L'hôpital central est le centre du réseau et il met des services de télé-médecine à disposition de ces deux hôpitaux.

Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Merci à la délégation iranienne pour son exposé.

Mesdames et Messieurs, comme vous le savez pour ce qui est de ce point de l'ordre du jour, le Comité examinera sa contribution aux travaux de la Commission du développement durable quant aux groupes thématiques planchant sur la période 2010-2011. Le projet de texte de la contribution du Comité figure dans le document de séance n° 7, et j'ai la ferme intention d'examiner ce projet de contribution du Comité paragraphe par paragraphe. On le fera lors d'une séance ultérieure. Je tenais à signaler cela à votre intention, pour que vous ayez la possibilité de le lire et que nous puissions procéder à son examen et à son adoption la semaine prochaine.

Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-sixième session (point 7 de l'ordre du jour)

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Je vous propose sans plus tarder de passer au point 7 de l'ordre du jour, "Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-sixième session". Avant d'ouvrir le débat et de donner la parole aux délégations souhaitant s'exprimer, je tiens à attirer votre attention sur le fait que les décisions adoptées par le Comité, les opinions exprimées par les délégations, et les décisions adoptées par le Comité figurent dans le document A/AC.105/933. Quant à l'appui à la gestion des catastrophes naturelles basé sur des systèmes spatiaux, je tiens à attirer votre attention, Mesdames et Messieurs, sur le document A/AC.105/935 dans lequel on présente au Comité pour examen et adoption, un projet de plan de travail pour la période 2010-2011. Il s'agit d'un programme de plan de travail pour le programme ONU-SPIDER, le programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence.

J'attire également votre attention, Mesdames et Messieurs, sur le document A/AC.105/934. Vous trouverez dans ce document, le cadre de sûreté relatif à l'application ou à l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique qui a été adopté par le Sous-Comité

lors de sa quarante-sixième session, qui est une des réalisations principales du Sous-Comité.

Je voudrais également attirer l'attention des différents participants sur les paragraphes 15 à 22 du rapport du Sous-Comité. Dans ces paragraphes, vous avez des opinions des délégations et les recommandations du Sous-Comité pour la quarante-septième qui se tiendra en 2010.

J'ai souhaité commencer l'examen de cette question en donnant la parole à la France. Ce faisant, je rends hommage à mon prédécesseur M. Gérard Brachet. Malheureusement, il ne sera pas là la semaine prochaine, mais je voudrais vraiment qu'il nous parle de la proposition de la France. Nous avons tous été saisis de cette proposition et si vous avez des inquiétudes, si vous avez des observations à faire, je vous demanderai de les reporter à la semaine prochaine.

Avant de passer aux exposés techniques, je pense vraiment que mon prédécesseur devrait pouvoir nous présenter cette proposition. M. Brachet, vous avez la parole.

M. G. BRACHET (France) : Merci, Monsieur le Président. Merci de me donner la parole alors que la logique de l'examen du point 7 serait de passer en revue l'ensemble du rapport du Sous-Comité scientifique et technique, point par point.

Comme vous le savez, Monsieur le Président, comme vous le savez chers délégués à ce Comité des utilisations pacifiques de l'espace, la France a proposé, et vous l'avez entendu à travers la présentation faite par Mme l'Ambassadrice Florence Mangin, hier matin, la France propose que ce Comité décide d'inscrire un point nouveau à l'ordre du jour du Sous-Comité scientifique et technique à partir de 2010, et ce point porterait sur la viabilité à long terme des activités spatiales.

Comme vous le savez, Monsieur le Président, la viabilité à long terme des activités spatiales est une question assez préoccupante pour les États qui conduisent les activités dans l'espace, mais aussi pour les opérateurs commerciaux de systèmes satellitaires. En effet, la croissance régulière du nombre d'entités publiques et privées qui mènent et conduisent des activités spatiales, les effets de l'environnement spatial sur les satellites, la prolifération des débris spatiaux, peut-être même le développement dans l'avenir de vols habités commerciaux, posent la question de la possibilité de continuer à utiliser l'espace extra-atmosphérique de manière sûre. Tout ceci, bien sûr, Monsieur le Président, dans une perspective de long terme.

Afin d'assurer la viabilité des opérations dans l'espace, une information complète, précise et

rapidement accessible sur les objets spatiaux situés en orbite de la Terre, sur l'environnement spatial naturel, sur les risques en provenance de l'espace, est indispensable pour toutes les entités qui opèrent dans l'espace. À cet effet, un effort international de surveillance, de communication, de coordination, doit être fait pour obtenir ces informations.

Comme j'avais eu l'occasion d'en informer le Comité lors de sa session précédente en juin 2008, la France avait pris, en février 2008, l'initiative de commencer un travail de réflexion avec la mise en place d'un groupe de travail informel qui comportait des représentants des États membres, d'organisations internationales gouvernementales et enfin d'entités non gouvernementales et d'opérateurs commerciaux de satellites de télécommunications. Il me semble que cette réflexion doit être poursuivie dans le cadre, plus officiel, intergouvernemental, de ce Comité, avec évidemment l'objectif de pouvoir y associer tous les États membres du Comité, sans aucune discrimination, tous nos experts, effectuer l'analyse la plus exhaustive possible et c'est la raison pour laquelle la France propose que ce point sur la viabilité à long terme des activités spatiales, soit inscrit à l'ordre du jour du Sous-Comité scientifique et technique à compter de sa quarante-septième session en février 2010.

Les travaux à réaliser, en tout cas dans l'immédiat, sont essentiellement de nature technique. La France propose que ces travaux se déroulent dans le cadre d'un plan pluriannuel qui pourrait comporter, par exemple, dans un premier temps, en 2010, un échange de vues au sein du Sous-Comité scientifique et technique sur les questions de viabilité à long terme des activités spatiales, une première analyse des défis actuels et futurs que rencontrent et que rencontreront les activités spatiales, ainsi peut-être que les mesures susceptibles d'améliorer cette viabilité. Le Sous-Comité scientifique et technique pourrait alors établir un groupe de travail spécialisé auquel, bien sûr, tous les États membres, je voudrais le redire ici, tous les États membres du Comité seraient invités à participer. Ce groupe de travail pourrait procéder à la rédaction d'un rapport sur les questions qui affectent la viabilité à long terme des activités spatiales au cours de l'année 2011 et peut-être 2012, et puis, ce rapport permettrait la mise au point d'un ensemble de recommandations qu'on appellerait les meilleures pratiques dans la conduite des activités spatiales, et bien sûr, après adoption par le Sous-Comité, présentation de ces recommandations au Comité plénier, probablement en 2013 qu'en 2012 parce qu'il faut donner au Sous-Comité le temps de travailler correctement, et le Comité plénier serait amené à examiner les propositions en provenance du Sous-Comité. Il

reviendra bien sûr, à ce moment-là, au Comité plénier de décider quelle forme donner à ces recommandations, sous quelle forme en particulier elles pourraient être reprises à l'Assemblée générale.

Monsieur le Président, pour terminer je dirais simplement la chose suivante, je crois que cette proposition qui répond à un besoin et aussi à une préoccupation concernant l'utilisation dans les meilleures conditions de l'espace extra-atmosphérique dans une vision à long terme, je crois aussi pouvoir signaler que cette proposition s'inscrit dans la droite ligne des propositions que vous avez faites vous-même à l'ouverture de cette session du Comité, cette idée de se placer dans le cadre d'une politique spatiale des Nations Unies. Je pense que ceci sera une mise en œuvre concrète des idées et de la vision que vous avez bien voulu partager avec les délégations lors de l'ouverture de cette session. Bien entendu, la délégation française est prête à répondre à toute question qui pourrait être posée par les délégations sur cette proposition et est prête à organiser quelques consultations informelles supplémentaires au cours des jours qui viennent pour répondre aux questions qu'elles souhaiteraient poser. Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*]: Je remercie M. Brachet pour votre disponibilité et je remercie la délégation française. Nous souhaiterions vous remercier pour cette présentation. Mon souhait est le suivant. Je souhaiterais qu'une décision soit arrêtée dès maintenant si possible. Cela dit, je me suis également engagé à ce que nous ayons les exposés techniques maintenant. S'il y a des questions et s'il y a des observations, je vais demander que ces questions soient posées lundi prochain car les orateurs qui doivent faire leurs exposés sont déjà prêts. Je voudrais encore une fois remercier la délégation française. Je sais que vous êtes tout à fait prêt à répondre aux inquiétudes des uns et des autres, mais je souhaiterais vraiment que d'ici lundi on arrête une décision sur la question. Bien sûr, je m'en remets aux membres du Comité. Encore une fois, merci M. Brachet pour cette présentation. Nous allons sans plus tarder revenir à notre ordre du jour et passer aux exposés techniques.

Nous avons cinq exposés techniques. Le premier exposé est l'exposé de l'Agence spatiale européenne qui va nous présenter un exposé intitulé "Plan de l'Agence spatiale européenne, l'agence d'informations stratégiques pour l'objet géocroiseur", M. Detelf Koschny, vous avez la parole.

M. D. KOSCHNY (Agence spatiale européenne) [*interprétation de l'anglais*]: Merci, Monsieur le Président. Mesdames et Messieurs les

délégués, je vais vous parler très rapidement du programme de sensibilisation spatial et des objets géocroiseurs. Je voudrais commencer par vous donner un résumé de notre programme, qu'est-ce que nous disons dans notre déclaration en introduction au programme. Après je parlerai de la façon dont ce programme est intégré dans les activités de l'agence et après je parlerai des objets géocroiseurs. Je pense que cela est particulièrement pertinent compte tenu des activités de l'équipe d'action 14, équipe qui se concentre sur la façon dont il faut gérer l'impact de ces objets. Hier, lors d'un exposé, on a parlé des astéroïdes.

L'objectif de cette initiative est d'appuyer l'utilisation européenne indépendante et l'accès à l'espace pour la recherche et les services, de fournir des données de qualité dans les temps, des informations, des services et des connaissances concernant l'environnement, la menace et l'exploitation durable de l'espace. Dans notre programme, nous avons trois segments principaux. Premièrement l'étude et le traçage des débris spatiaux et des satellites. Le deuxième segment c'est la météorologie spatiale, surveillance du soleil et de l'environnement des champs magnétiques autour de la Terre. Troisième segment, les objets géocroiseurs. Il y a également un quatrième segment potentiel qui interviendra un petit peu plus tard, il s'agit des imageries et nous avons une vidéo de ce type d'imageries. Nous avons décidé de ne pas inclure ce dernier segment dans le programme pour le moment.

Quelle est la situation ? Notre conseil ministériel en novembre 2008, a approuvé une phase préparatoire triennale qui a commencé le 1^{er} janvier de cette année, et nous espérons qu'après une confirmation, on passera à une phase nominale d'une durée minimum de dix ans. Nous avons créé cela en tant que programme optionnel, cela signifie que les États membres peuvent souscrire à ce programme et peuvent décider le montant de leur contribution. Pendant ces trois premières années, on parle de 50 millions d'euros environ, et je vous donnerai une liste des pays participants un petit peu plus tard.

Quel est notre objectif ? Notre objectif est de mettre en place un réseau de capteurs terrestres et à base spatiale. Nous aurons également des centres de données. Nous souhaitons avoir une politique de données communes et de normalisation. Comme je l'ai indiqué tout à l'heure, il s'agit d'un programme optionnel qui se trouve auprès de notre département des opérations. Pour les objets géocroiseurs, il existe un lien très fort avec la science et ce qui importe ici c'est de fournir un service, une évaluation fiable de la menace pour ce qui est, par exemple, des objets géocroiseurs. Je n'ai pas à vous expliquer pourquoi est-ce que nous devons faire

attention à cela. Cela est mon image favorite lorsque je parle des menaces d'impacts, il suffit de revenir à l'exposé qui a été fait hier sur l'impact des astéroïdes.

Pour ce qui est du segment des objets géocroiseurs, en fait nous avons les conditions principales. Il faut que ce segment fournisse des informations sur les probabilités d'impact ou sur les distances de ces objets et pour ce faire, pour le faire de façon adéquate, il faut évaluer les impacts, les résultats et réaliser sa propre évaluation des risques d'impact. Après, il faut classer les risques et énoncer des avertissements, donc il faut pouvoir dire "*Écoutez il y a un risque*". On ne peut pas le faire pour tous les objets, donc si le risque est d'un certain niveau, nous devons par conséquent avertir.

Probablement, vous avez déjà vu ce diagramme. Cela figurait dans le rapport de l'Agence. Il s'agit d'une proposition qui est discutée dans le cadre de l'équipe d'action n° 14. Je voudrais vous montrer la contribution du programme. Nous contribuons surtout du côté gauche, donc les tâches directes. Analyse de l'information et réseau concernant les avertissements, mais en tant qu'agence spatiale, il y a un lien avec le groupe des opérations et avec ce que l'on appelle l'équipe de concept avancé. Il s'agit d'une équipe qui réalise des études, vous connaissez l'étude Don Quichotte où nous avons essayé de voir comment est-ce que l'on pouvait réduire la menace d'un astéroïde. C'est ce que nous avons fait et nous avons des liens directs entre les deux groupes. Ils ne sont pas directement financés par ce programme, mais nous pouvons les diriger vers la bonne direction de façon à ce que nous suivions tous une même ligne.

Pour ce qui est des activités actuelles, en haut à gauche, nous travaillons sur les besoins du client et cela sera ventilé en besoins techniques, besoins du système. Après nous aurons la phase de conception d'architecture, vous avez 2009 et vous avez une flèche qui indique le facteur temps. Nous essayons également d'établir des accords de services avec des fournisseurs de données. Vous avez des télescopes qui ne sont pas utilisés à 100 %. Nous parlons par exemple à l'Université de Pisa qui opère un centre, il y a un autre centre à Valladolid en Espagne, il y a d'autres groupes en Europe qui font la même chose, mais il s'agit d'instituts de recherche scientifique et nous avons besoin d'un service et il faut que ce service soit le plus fiable possible. Voilà ce dont nous sommes en train de discuter.

Nous avons également un mandat, donc d'ici la fin de l'année 2009, nous allons mettre en place un service de précurseur, service qui devrait démontrer un petit peu ce que nous souhaitons

faire, et cela sera intégré dans la définition finale du service, et d'ici 2011, dans le cadre de la phase préparatoire, nous devrions de façon précise, savoir exactement ce dont nous avons besoin, et nous devrions pouvoir mettre en place le système d'opération final. Vous avez également des études en cours dans d'autres programmes de l'Agence spatiale. Il s'agit d'autres programmes de l'Agence qui ont un lien avec ce programme de sensibilisation. Donc, il y a des contributions supplémentaires qui sont versées. Il y a également un grand nombre d'activités en matière de politique, il y a interface avec d'autres acteurs internationaux. Nous avons, par exemple, des réunions bilatérales avec d'autres groupes.

Ici, vous avez une idée de l'architecture, mais comme je l'ai indiqué tout à l'heure, les études architecturales sont en train de commencer, mais nous avons déjà une idée un petit peu générale. Sur la droite, vous avez un encadré, le centre de données, mais nous devons également reconnaître les nécessités de retour des différents pays européens. Il y a une interface, il y a une fonction de distribution des données et de traitement des données et nous essayons également d'utiliser les systèmes qui sont utilisés pour les débris et pour les objets géocroiseurs. Un petit peu plus tard, dans le cadre de la phase 2, après 2009, nous prévoyons de mettre en place des capteurs terrestres et il faudra que ces capteurs soient contrôlés.

Vous avez certains des éléments du système. Nous avons commencé avec ceux qui existaient déjà. Vous avez, par exemple, NEODIS, vous avez le mécanisme de recherche d'astéroïdes européen, vous avez un télescope à Tenerife que nous utilisons pour l'observation des astéroïdes. Nous parlons à tous ces différents groupes, nous mettons en place ce service préparatoire et après il faudra ajouter les fonctionnalités manquantes, comme par exemple l'information publique, la sensibilisation du public. Hier, il a été dit qu'il s'agit d'éléments importants. Donc la visualisation des couloirs d'impacts. Cela n'a pas été fait. Vous avez les images qui vous ont été présentées par la Russie hier concernant les astéroïdes. Nous souhaitons également avoir d'autres services pour le centre Maina Planète et nous sommes en train d'en discuter. Dans le cadre de la phase 2, il y aura des télescopes dédiés et d'autres éléments à base spatiale.

Ici, vous avez les pays participants qui souscrivent au programme. Comme je l'ai indiqué tout à l'heure, il y a d'autres programmes agences. Nous avons des programmes d'études générales. En général, tous les pays membres sont d'une façon ou d'une autre impliqués.

En conclusion, je voudrais dire que nous maintenant en Europe, nous avons le potentiel de contribuer aux efforts visant à mettre en place un système d'alerte concernant les menaces d'impact. Nous souhaiterions que cela soit partie intégrante d'un système mondial. Ça ne doit pas être une activité européenne, cela n'a aucun sens. Il faudrait par conséquent que cette activité soit partie intégrante d'un système mondial sanctionné par les Nations Unies. Je pense que le COPUOS peut aider, peut reconnaître cette activité et peut faire des observations sur la teneur du programme. Il faut travailler dans le cadre de l'équipe 14 et là nous avons un groupe d'utilisateurs qui nous dit ce que nous devrions faire.

Voilà un bref résumé de ce programme. Merci de votre attention.

*M. Filipe Duarte Santos (Portugal)
prend la présidence.*

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*]: Je vous remercie pour cet exposé, exposé intéressant. Ce sujet est un sujet particulièrement important. Avant de poursuivre les exposés techniques, je voudrais vous faire savoir que la délégation française vient de me dire que des consultations officieuses concernant le nouveau point à ajouter à l'ordre du jour du Sous-Comité scientifique et technique vont se tenir dans la salle 7 de conférence à partir de 17 heures.

Je donne maintenant la parole à notre prochain orateur, M. Joseph Akinyede du Nigeria qui va nous parler [...].

M. V. CASSAPOGLOU (Grèce) [*interprétation de l'anglais*]: Excusez-moi, Monsieur le Président, est-ce que vous pourriez donner la parole au représentant de l'UIT parce que le représentant de l'UIT doit nous quitter et doit prendre l'avion pour Genève. Donc, est-ce que vous pourriez lui donner la parole dès maintenant? Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*]: Est-ce que M. Akinyede du Nigeria est d'accord? Très bien. Donc, je vais donner la parole au représentant de l'UIT, M. Attila Matas, qui va nous parler de rapport de l'atelier sur l'utilisation efficiente des spectres et des ressources orbitales.

La France, vous souhaitez intervenir.

M. S. GUETAZ (France): Oui, merci Monsieur le Président. Pour indiquer aux délégués que suite à la proposition qui vient d'être faite par M. Brachet, nous organisons dans cinq minutes des consultations informelles à en salle de conférence 7. Je vous remercie.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : M. Matas, vous avez la parole.

M. A. MATAS (Union internationale des télécommunications) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. [*Le micro n'est pas branché. L'exposé est malheureusement inaudible pour les interprètes*].

Merci, Monsieur le Président. Bonne après-midi, Mesdames et Messieurs. Au nom de l'UIT, je souhaiterais faire un exposé et vous transmettre des informations sur le premier atelier dans l'histoire de l'UIT, atelier sur l'utilisation efficiente des spectres et des ressources orbitales. Cet atelier s'est tenu il y a de cela un mois au siège de l'UIT.

Je ne vais pas entrer dans les détails car vous pouvez tout à fait connaître ces détails sur le site de l'UIT. Vous avez des informations sur la question et sur les débats qui vont commencer sur cette question.

Quels sont les véritables enjeux ? Le véritable enjeu c'est l'utilisation efficiente des spectres et des ressources orbitales. Cela est le véritable enjeu, c'est le véritable défi que doit relever la communauté internationale afin de promouvoir le développement des télécommunications dans le monde. Nous essayons de trouver une solution à ce problème et toutes les conférences de plénipotentiaire, celle qui s'est tenue à Antalya en 2006 et en 2007 à Genève, se sont concentrées sur ce problème afin de trouver une solution.

Vous savez également, en tant que participants au COPUOS et en tant que participants au Sous-Comité scientifique et technique et au Sous-Comité juridique, vous savez que vous également vous essayez de trouver des solutions et vous avez demandé aux États membres et aux différentes administrations d'utiliser de façon efficiente l'orbite géostationnaire et les autres ressources orbitales.

Qu'est-ce que nous devons améliorer ? Nous demandons aux administrations, aux opérateurs de satellites et au secteur industriel d'essayer de trouver des solutions pour améliorer les procédures réglementaires régissant l'accès aux orbites et aux fréquences. Si vous êtes intéressés, vous pouvez trouver des détails sur cette question dans la résolution 86 de la dernière conférence de 2007.

Je voudrais également dire qu'il est nécessaire d'améliorer le cadre de réglementation international sur le spectre, sur les réglementations radios afin de pouvoir faire face à la demande, aux applications actuelles émergentes et futures aux applications radios. Il existe des limites car dans le cadre de l'article 44 de l'Acte constitutif de l'UIT,

il est dit que l'orbite géostationnaire est une ressource naturelle limitée qui doit être utilisée de façon rationnelle, efficiente et économique. Je pense que ces trois mots suscitent de nombreux débats, et vous vous rappellerez que dans le cadre du Sous-Comité scientifique et technique il y a eu de longues discussions sur cette question. Comment est-ce que l'on peut définir ces mots et comment est-ce que l'on peut faire en sorte que ces principes soient respectés ? Des pays et des groupes de pays peuvent avoir un accès équitable aux orbites et aux fréquences mais il faut que tous les pays et tous ces groupes de pays tiennent compte des besoins spécifiques des pays en développement et de la situation géographique de certains pays qui ont difficilement accès aux ressources orbitales.

Nous avons, pour ce faire, élaboré des études, nous avons essayé de répondre aux questions surtout dans les documents 83 et 274. Comment est-ce que nous pouvons gérer ce problème ? Nous avons essayé d'organiser un premier atelier, le premier atelier dans l'histoire de l'UIT, atelier qui portait sur l'utilisation efficiente des spectres et des ressources orbitales. Nous avons souhaité avoir un débat transparent avec l'administration, les opérateurs, les consultants, les observateurs, et ce débat portait sur des questions particulièrement délicates. Nous espérons faire des progrès et c'est la raison pour laquelle nous avons été particulièrement contents dans le cadre de cet atelier, de parler de la façon dont on pouvait améliorer le cadre de réglementation d'immatriculation des satellites dans le cadre de la prochaine conférence qui se tiendra à Genève.

Le problème c'est d'arriver à trouver des fréquences et des positions géostationnaires adaptées. Les gouvernements et les administrations doivent être en mesure de les coordonner en application des dispositions d'une réglementation radio en vigueur. La rareté de la ressource orbitale est une réalité, il y a une véritable surcharge des positions géostationnaires. L'utilisation efficiente des spectres et des ressources orbitales est un véritable défi pour la communauté internationale. C'est d'ailleurs le problème qui se pose pour atteindre les objectifs qui ont été fixés en matière d'accès et de connectivité mis en place par le Sommet mondial de la société de l'information. L'objectif est que d'ici 2050, toute personne désirant se connecter doit être en mesure de pouvoir se connecter, ou en tout cas en avoir la possibilité. Nous devons leur donner la possibilité de se connecter.

Quel est le défi pour l'UIT ainsi que pour la communauté des exploitants de satellites et pour les gouvernements ? Le défi c'est que nous devons continuer d'enregistrer les fréquences, l'attribution des fréquences dans le registre principal en veillant

à ce que les fréquences et les positions orbitales soient compatibles et pour veiller à ce qu'il n'y ait pas d'interférences. C'est l'élément fondamental pour l'UIT. Il ne peut pas y avoir d'interférences entre les fréquences et les satellites.

L'UIT par le biais de la procédure d'enregistrement des fréquences, par le biais du règlement radio, doit continuer d'assurer le service qu'elle fournit aux gouvernements et à la communauté des exploitants de satellites. Ensuite, la question est de savoir également quels sont les mécanismes et les stratégies qui dans la pratique peuvent être utilisés pour garantir l'utilisation efficiente des spectres et des ressources orbitales et améliorer ainsi les systèmes de gestion du spectre au niveau international.

Qu'en est-il de cet atelier ? Celui-ci a réuni plus de 160 délégués. 16 exposés ont été faits par les gouvernements de pays spatiaux, les États-Unis, la Fédération de Russie, la Chine, la France, la Belgique, la Colombie, la Malaisie, la Norvège, la Suisse, mais également des opérateurs, des poids lourds du domaine satellite, INTELSAT, SES New Skyes, AVIASAT. Nous avons, avec les consultants en matière de questions satellitaires, abordé les principes généraux, les possibilités techniques, les possibilités réglementaires et nous avons examiné également des études de cas. Tous les débats ont porté sur les concessions qu'il faudra faire au nom de l'efficacité économique, réglementaire, opérationnelle et technique si l'on veut véritablement utiliser de manière efficiente les spectres et les ressources orbitales.

Il est clair en tout cas que, c'est ce qui est ressorti de la conclusion de cet atelier, de la table-ronde finale, tous les participants ont reconnu que pour relever les défis actuels, il faudra qu'il y ait conjugaison des talents de tous les États membres et de tous les membres de l'UIT. Il y a eu peu de forums consacrés à cette question, jusqu'à présent en tout cas. C'est la raison pour laquelle l'UIT organisera davantage de manifestations de ce type, d'ateliers de ce type, pour les différentes régions. Nous l'espérons également et nous vous encourageons à y prendre part.

Un consensus s'était fait jour également quant au cadre international de réglementation et d'enregistrement des réseaux de satellites. Celui doit être revu et amélioré et le cadre révisé devra être sur pied d'ici la prochaine conférence mondiale des radiocommunications, la onzième, si l'UIT veut maintenir sa crédibilité et sa pertinence vis-à-vis de la communauté des exploitants de satellites.

Nous vous encourageons à aller visiter le site internet où vous trouverez davantage d'informations, un site qui est mentionné à l'écran.

Il s'agit d'un forum de débats et de discussions. Vous pourrez y télécharger des documents et participer aux débats puisque c'est un forum de débats, et j'espère que nous nous reverrons lors du prochain atelier qui, je l'espère, aura lieu au début de l'année prochaine dans une de nos régions et nous enverrons une circulaire à tous les États membres et au Bureau des affaires spatiales, une information qui pourra être publiée sur le site du Bureau des affaires spatiales.

Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci Monsieur pour votre exposé. Y a-t-il des questions, des observations ? Allez-y, M. le représentant de la Grèce.

M. V. CASSAPOGLOU (Grèce) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, je tiens à exprimer notre reconnaissance au représentant de l'UIT pour l'information qu'il nous a transmise parce que nous n'avons pas tous malheureusement été en mesure de participer à cet atelier. Je tiens à souligner que le problème principal dans l'utilisation efficiente des spectres et des ressources orbitales c'est l'utilisation abusive de cette ressource unique au niveau mondial à des fins militaires. Si je ne m'abuse, 80 % des fréquences qui sont utilisées et des ressources orbitales, sont utilisées à des fins militaires et non pas à des fins civiles. C'est le défi principal. Donc, pour garantir l'accès le plus large possible par les pays en développement, l'accès à cette ressource unique, ce don que nous a fait la nature, c'est de réduire son utilisation à des fins militaires et non pas d'ailleurs seulement à des fins de communications militaires, mais également à des fins d'utilisation d'armes.

Donc, si les exploitants de satellites connaissent des problèmes ou des difficultés, je pense que le forum adapté c'est Genève, notamment dans les préparatifs de la quatrième Conférence des plénipotentiaires qui aura lieu en octobre au Mexique, ou à Genève en 2011.

Voilà ce que je voulais dire sur ce point. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci. Y a-t-il d'autres observations ? Non. Alors s'il n'y a pas d'autres observations, je vais sans plus tarder donner la parole à M. Joseph Akinyede qui va nous faire un rapport sur le fonctionnement du Centre régional africain de formation aux sciences et techniques spatiales en langue anglaise, représentant le Nigeria. Monsieur, allez-y.

M. J. AKINYEDE (Nigeria) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Je vais

faire rapport sur le fonctionnement du Centre régional africain de formation aux sciences et techniques spatiales en langue anglaise basé au Nigeria. Il a été mis en place en 1998. Je vais faire le bilan de la période 1998-2009, autrement dit une décennie de formation aux sciences et techniques spatiales en langue anglaise au niveau du Centre qui est basé, comme je l'ai dit, au Nigeria.

L'inauguration de ce centre s'est faite le 24 novembre 1998. Huit pays membres sur 22 ont pris part à cette inauguration. Les noms de ces huit pays sont listés ici. Ce même jour a eu lieu la première réunion des huit États membres. Un mémorandum d'accord a été signé. Il a été signé par le Dr Ade Abiodun qui était Directeur du Bureau des affaires spatiales à l'époque. Les quelques membres qui sont mentionnés à l'écran, lors de l'inauguration du Centre, n'ont pas signé parce qu'ils voulaient s'entretenir avec leur capitale respective.

Les images qui sont à l'écran. La première en haut c'est le bâtiment du Centre régional qui se trouve sur le campus de l'Université (?). Cette même université, ce même campus a donné 15 ha de sa superficie au Centre, en a fait don au Centre. Vous voyez à l'écran les photos des directeurs du Centre. Premier directeur, le Pr Balogo, le Pr Jeguede en deuxième. Le premier, le Pr Balogo de 1998 à 2005. Le Pr Jeguede de juin 2005 à février 2009. Moi-même, qui est pris la relève après la démission du Pr Jeguede depuis avril 2009 jusqu'à présent. À gauche et au milieu, vous voyez qu'il y a une photo de la première réunion du conseil d'administration le 11 mars 2008.

Quelle est la mission ? Quel est le mandat de ce programme ? Comme l'ont expliqué les directeurs d'autres centres régionaux, l'objectif, bien sûr, c'est de :

- renforcer les capacités dans le domaine de la formation aux sciences et techniques spatiales,
- servir d'institution de formation et de recherche dans ce domaine,
- promouvoir les capacités et la croissance des pays africains participants,
- améliorer la connaissance, la compréhension et les compétences des pays anglophones dans le domaine de l'application des sciences et techniques spatiales,
- être le fer de lance de l'application des sciences et techniques spatiales,
- de mettre cela au service du développement régional et national par le biais de l'enseignement, de la

recherche et du développement dans quatre secteurs : tout d'abord, les systèmes d'information géographique et la télédétection, la communication par satellites, la météorologie satellitaire, la climatologie mondiale, enfin, la science spatiale fondamentale et les sciences atmosphériques.

Nous envisageons d'élargir ce mandat pour inclure et organiser des cours de formation en troisième cycle aux systèmes mondiaux de navigation par satellites, GNSS, et au droit de l'espace.

Pour le programme de diplôme de troisième cycle de neuf mois. Quelle a été son application, sa mise en œuvre ? Celui-ci a été mis en place en vertu du programme arrêté par le programme des applications de l'ONU, les modules qui avaient été arrêtés, avec une évaluation à la fin de chaque module. En outre, des visites sur le terrain sont organisées et font partie de la formation. Il y a une formation sur le tas, des travaux pratiques, une bibliothèque à disposition, des experts sont invités, experts au niveau de l'université présents sur le campus et invités de l'étranger. Un système de bourses est à disposition, des bourses qui sont financées par le Nigeria. Les billets de retour quant à eux sont financés par le Bureau des affaires spatiales des Nations Unies.

Les cours s'ouvrent, l'année scolaire s'ouvre traditionnellement en avril. Ces cours ont démarré en avril 2009. De 2000 à 2005, l'année scolaire allait de septembre à juillet, mais depuis 2005, nous avons décidé de travailler de janvier à octobre de chaque année. La remise de certificats de troisième cycle se fait chaque année et ils sont signés par le Programme de l'application des techniques spatiales et par le Centre.

Jusqu'à présent, vous avez à l'écran le nombre de participants qui ont pris part à ces activités. 177 participants de 16 pays, 119 d'entre eux, vous l'aurez remarqué à la lumière des statistiques qui sont affichées, sont des ressortissants du Nigeria. Vous voyez que la plupart d'entre eux sont des ressortissants des pays africains. Pourquoi ? Parce qu'en 2009, nous avons 29 participants qui sont distribués, ventilés selon le tableau à l'écran, 26 Nigériens et 13 autres ressortissants de nationalités différentes.

Ces données peuvent ensuite être ventilées par type de cours, par sexe également. On voit ici les télécommunications par satellites, la météorologie par satellites, la science spatiale, la télédétection et les systèmes d'information géographique. Ça c'est ce qui est en haut, le nombre de participants par type de cours pour la

période 2000-2009. Ensuite, vous avez le tableau du bas qui ventile ces données par sexe. En jaune, vous trouvez les femmes, en violet vous trouvez les hommes. Si vous regardez la participation annuelle selon les pays, depuis le début 2000-2001 jusqu'en 2009, vous voyez la distribution, la ventilation par pays et par cours qu'ils choisissent, par modules. La carte vous permet de déterminer quels sont les pays d'où viennent les participants et le tableau vous permet de voir combien de participants selon les modules, selon les années.

Vous avez les photos à l'écran maintenant des diplômés. Deux photos en haut des promotions en 2008 et en 2009. En bas, vous avez une photo de la résidence universitaire qui vient d'être ouverte cette année.

En plus des programmes de formation de neuf mois, du programme de troisième cycle, nous organisons également des ateliers, des conférences, des séminaires et nous publions également des publications. Nous avons organisé, par exemple, un atelier du projet nigérian MESOSCALE pour les universités nigérianes en conjonction avec l'Université d'Uppsala en Suède. Nous avons organisé un atelier pour les parties prenantes nigérianes, un atelier sur le projet GEOFORMING en contribution avec le laboratoire des applications spatiales et pour l'environnement de l'Institut d'écologie de l'Organisation de l'Union africaine.

Je ne vais pas vous passer en revue tous les ateliers, tout ce qui a été fait. Je dirais tout simplement que, je vous ai parlé tout à l'heure de publication, nous publions deux fois par an un magazine qui porte le titre de ORBITE.

La deuxième réunion du conseil d'administration a eu lieu le 11 mars 2009. Vous avez une photo à l'écran, vous avez le représentant M. Sergei Chernikov qui est le représentant du Bureau des affaires spatiales de l'ONU, le Dr Mohammed qui était Directeur général par intérim du NASDRA, et le représentant de la vice-chancellerie du Nigeria. Il a réuni 12 États membres représentés par leurs ambassadeurs, leurs hauts-commissaires ou leurs premiers secrétaires des pays suivants.

Quelles sont les recommandations qui sont ressorties de ce conseil d'administration ? Il a formulé les recommandations suivantes : Établir des liens ou un contact entre le Centre et les ministères pertinents dans les États membres. Les hautes-commissions ou hauts-commissariats et autres ambassades se sont d'ailleurs proposés pour faciliter ce processus. Les ministres et directeurs des ministères pertinents des États membres doivent prendre part aux réunions du conseil d'administration qui ont lieu chaque année au mois

de mars. Le directeur et les fonctionnaires du Centre ont proposé d'organiser des visites aux gouvernements des États membres. Une déclaration sera en outre publiée suite à la réunion du conseil d'administration chaque année et qui est distribuée par le biais du Bureau des affaires spatiales aux pays membres.

En outre, des mécanismes d'examen par les pairs doivent être mis en place au niveau des centres régionaux pour faciliter l'échange d'idées et la collaboration ainsi que le processus d'apprentissage. Des réunions ministérielles des États membres pourront être organisées par le pays hôte, le Nigeria, le cas échéant, en plus bien sûr de la réunion du conseil d'administration qui a lieu, comme je vous l'ai dit, chaque année au mois de mars.

Les liens, la collaboration et la coopération avec les institutions pertinentes tierces sont nécessaires pour mobiliser la participation et favoriser la participation aux cours. Le pays hôte nigérian devra redoubler d'efforts pour mobiliser des fonds émanant ou auprès d'entreprises présentes à l'international et d'organisations internationales.

Par le passé, nous étions en mesure de mobiliser des fonds au niveau local. Cependant, lors de la dernière réunion du conseil d'administration, le Centre a promis d'en faire davantage pour mobiliser un financement, en particulier pour ce qui est d'un financement d'institutions n'étant pas présentes au Nigeria. Une information sur les participants aux cours y compris les champs d'application, les bénéficiaires à tirer des études ayant été entreprises par les étudiants devront être transmises aux pays de ces ressortissants par le biais des hauts-commissariats ou des hautes-commissions du Nigeria dans les différents pays.

En plus de ces programmes de neuf, comme je vous l'ai expliqué, le programme de troisième cycle, le Centre a également pour mission de sensibiliser et de diffuser les connaissances et de faire de la sensibilisation quant aux activités spatiales. La carte que vous avez à l'écran vous donne une idée du champ d'application de ces activités de divulgation. Les zones en noir vous signalent les progrès que nous avons réalisés, activités de sensibilisation, de formation des plus jeunes dans les écoles primaires et secondaires. Nous avons lancé des programmes de divulgation, de sensibilisation à l'espace dans les écoles suivantes. Vous voyez en écoles primaires, en écoles maternelles par le biais de la poésie, par le biais de chansons. Dans l'enseignement secondaire nous avons organisé des quizz, nous avons organisé des concours artistiques, des concours de rédaction,

nous avons organisé des exhibitions sur des projets scientifiques, des expositions sur des projets scientifiques montés par les écoles, organisé des visites, des excursions sur le terrain. Nous plançons également à l'élaboration d'un programme de formation pour les enseignants. Ainsi, les enseignants de notre campus, du Centre, travaillent à la modification. Un comité d'experts a été d'ailleurs mis en place pour adapter le programme de formation dans les écoles primaires et secondaires ainsi que le programme de formation des enseignants.

Au cours de la Semaine mondiale de l'espace, nous collaborons avec l'Association pour la semaine internationale de l'espace. Le Centre a été en mesure d'envoyer certains de ses étudiants qui ont participé à certaines des compétitions organisées à l'occasion de cette semaine. Certains d'entre eux ont remporté les concours et compétitions organisés au Kennedy Space Center à Washington.

Nous avons lancé un atelier relatif à l'éducation et à la sensibilisation aux questions spatiales en janvier 2008. Vous en avez quelques photos à l'écran. Je vais vous montrer des diapositives qui illustrent toutes les activités que nous avons faites en matière de sensibilisation et de divulgation et qui ont beaucoup fait pour éduquer, pour sensibiliser les enfants, les enseignants dans l'enseignement primaire et secondaire. Des milliers d'enfants ont pu bénéficier de ces programmes. Ainsi, si vous regardez en haut à gauche, vous verrez que le Dr Favier, un astronaute, a été invité à l'un de ces programmes ou à l'une de ces activités de sensibilisation et l'astronaute remet un prix, c'est l'image qui est à l'écran, suite à un concours de prise de parole en public.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous avons également appliqué cette sensibilisation, cette formation aux enseignants et non pas seulement aux écoliers. Pour la première fois cette année, ce programme ira vers le nord du pays, qui est une des zones les plus peuplées, à Kano. C'est en mai 2009 qu'a eu lieu cet atelier d'éducation spatiale. 38 écoles ont pris part à cette manifestation.

L'Atelier sur la sensibilisation et l'éducation spatiale, un atelier qui se tient tous les ans qui s'est tenu en mai 2009 avec plus de 100 participants. Cet atelier a eu lieu au Centre. Vous avez à l'écran des photos du programme de vol en apesanteur, des activités qui s'inscrivent ou qui se sont inscrites dans la Semaine mondiale de l'espace qui a eu lieu au Kennedy Space Center en Floride, et non pas à Washington comme cela a été dit tout à l'heure, aux États-Unis.

Quels sont les défis auxquels fait face notre centre, notamment dans la mise en place des programmes ? Tout d'abord, le premier problème c'est le financement, étant donné qu'il n'y a aucun appui financier d'autres pays africains, même au niveau d'ailleurs du Nigeria depuis le lancement de ces programmes. Ni le Nigeria, ni aucun autre des pays membres ne finance ces activités.

Les fonds qui sont mis à disposition par le Bureau des affaires spatiales permettent de faire venir ou d'assurer le transport des étudiants, de leur pays vers le Centre et du Centre vers leur pays. Ces fonds sont également utilisés pour financer la participation des étudiants, en particulier les étrangers. Dans la première diapositive que j'ai montré, j'ai parlé des contributions du Nigeria, mais il faut que de plus en plus de Nigériens puissent verser des contributions afin que ces cours puissent se tenir. La situation est une situation particulièrement difficile pour le moment. Cela a d'autres implications, parce qu'il n'y a pas assez de chambres d'hôtels, nous ne disposons pas du matériel et des équipements de recherche adéquats, il n'y a pas assez de véhicules pour le projet, nous n'avons pas assez de salles de conférence et nous n'arrivons pas à distribuer toutes les bourses nécessaires.

Tous ces sujets sont encore des sujets de préoccupation pour nous et pour le Centre.

Je vous remercie de votre attention.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci, M. Akinyede pour cet exposé. Avez-vous des questions à poser ? La Grèce.

M. V. CASSAPOGLOU (Grèce) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Je voudrais dire que cet exposé est un exposé particulièrement intéressant parce que j'ai participé aux premiers efforts réalisés par notre ami, efforts visant à mettre en place ce projet. Je pense qu'il est fantastique que ce projet ait pu voir le jour, surtout en Afrique. Vous savez que j'ai des liens directs avec l'Afrique, j'ai même de la famille qui vit en Afrique, et je suis vraiment ravi et je suis fier de voir que ce projet a pu voir le jour.

En 1982, j'avais été particulièrement touché et particulièrement impressionné lorsque je m'étais rendu à Nairobi. J'avais visité un tout petit village à des kilomètres de Nairobi, et j'avais vu dans ce village un tableau dans une petite salle, et c'est là que je me suis rendu compte ce que signifiait ne pas avoir accès à la communication.

C'est la raison pour laquelle je pense que l'idée du secrétaire général de l'UIT d'œuvrer pour les télécommunications couvrent le monde entier, et lorsqu'il était président de 1982 à 1989, il a indiqué

que d'ici 2000, dans toutes les maisons il faut qu'il existe une ligne téléphonique fixe. Je ne sais pas si c'est le cas en Afrique, je ne me suis jamais rendu en Extrême-Orient, mais je dois dire qu'en Afrique, je me suis rendu compte de ce que l'on entendait par communication, communication cela concerne toute la planète. Maintenant, même sur deux tiers du territoire mondial, deux tiers de la population n'a pas accès à la communication. Je pense qu'il s'agit d'un droit humain, il s'agit d'une contribution philosophique, d'une contribution humaine du COPUOS.

Je voudrais vraiment remercier l'orateur qui nous a permis de connaître ce projet et de ce qui se fait dans les écoles. Je vous remercie.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je suis tout à fait d'accord avec vous, effectivement, c'est un programme tout à fait important. Le Nigeria, vous avez la parole.

M. A. A. ABIODUN (Nigeria) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Je n'ai pas de question à poser. Je voulais juste faire une observation et rebondir sur ce qui a été dit hier et aujourd'hui sur les centres régionaux de formation aux sciences et techniques spatiales. On a parlé des contraintes auxquelles se heurtaient ces centres, et je voudrais faire mes propres observations au nom de ma délégation à ce sujet, parce que j'ai participé à la création du Centre régional africain. J'ai écouté avec attention les exposés d'hier et d'aujourd'hui, et j'ai dû vraiment me battre avec mes propres émotions.

Et ce pourquoi ? Parce que lorsque le Programme d'applications spatiales des Nations Unies avait envisagé la création de ces centres en 1991 alors que nous préparions à l'UNISPACE II, il y a eu beaucoup de scepticisme et beaucoup de doutes qui ont été énoncés ici au sein de ce Comité. Mais en toute sagesse, vous avez conclu en donnant mandat d'aider les pays en développement afin que les pays puissent renforcer leurs capacités nationales en matière de sciences et de technologies au niveau local. Dans le cadre des applications spatiales des Nations Unies, nous avons mis en place un programme et ce mandat est devenu réalité. À l'époque, nous nous sommes heurtés à des obstacles qui semblaient insurmontables et maintenant nous avons un Centre régional africain de formation aux sciences et techniques spatiales en langue anglaise, affilié aux Nations Unies.

Je voudrais vraiment remercier le pays hôte, remercier le directeur de ce centre pour leur contribution et pour les contributions des centres eux-mêmes, parce que ces centres permettent de mener à bien une mission et permettent de faire de notre vision une réalité. Par le biais de ces centres,

les Nations Unies ont suivi le slogan que nous connaissons tous, si vous donnez le poisson à une personne, vous la nourrissez une seule fois, mais si vous apprenez à cette personne comment pêcher, vous lui sauvez la vie.

Je suis particulièrement encouragé par la création de ce centre, parce que ce centre continue d'encourager à l'éducation spatiale et nous espérons qu'il y aura d'autres centres de ce type dans le monde. Au nom de la délégation nigérienne, je voudrais remercier tous les directeurs de ces centres. Je voudrais également dire que ce Comité et la communauté internationale comptent sur vous, comptent sur votre esprit d'initiative, sur l'esprit d'initiative de l'Inde, du Maroc, du Nigeria, du Brésil et de M. Camacho, et du Mexique. Vos pays dirigent des centres régionaux. Ne perdez pas de vue la mission et les visions de ces centres régionaux.

En conclusion, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, je voudrais également ajouter qu'il y a eu plusieurs séances d'information, plusieurs exposés sur ces centres. Je pense qu'il faut alimenter ces centres afin que ces centres atteignent leur maturité. À cet égard, nous souhaiterions remercier le Bureau des affaires spatiales et sa Directrice, Mme Mazlan Othman, pour sa contribution. Ma délégation souhaiterait remercier également M. Haubold pour sa contribution sans faille à l'égard de ces centres, et pour œuvre pour la création de nouveaux centres afin de répondre aux besoins et aux aspirations des pays en développement.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie pour cette déclaration. Nous prenons bonne note de ce que vous venez de dire. Vous avez évoqué l'importance de ces centres pour le développement des technologies spatiales dans les pays en développement. S'il n'y a pas d'autres observations, je vais maintenant donner la parole à Mme Zhou de Chine qui va nous faire un exposé intitulé "Les satellites pour l'environnement et pour la prévision des catastrophes".

Mme Y. ZHOU (Chine) [*interprétation du chinois*] : Merci, Monsieur le Président. Je voudrais parler des constellations des petits satellites pour l'environnement, la surveillance et la prévision des catastrophes. Je voulais également dire que ces données sont fournies par le Centre d'application du Ministère des affaires civiles de Chine.

Cet exposé est un exposé en quatre parties. La première partie est une introduction de ce centre. Après, nous avons les capacités d'application du centre. Après, nous aurons une étude de cas sur l'utilisation de cette technique pour la réduction des

catastrophes et nous parlerons de l'exemple des incendies en Australie. Et en conclusion, vous aurez un résumé.

Premièrement, l'introduction. En fait, il y a deux phases dans le cadre de l'objectif qui est celui de ce système. Dans la première phase, nous avons une constellation deux plus un qui est composée de deux satellites optiques et un satellite SAR. Dans la deuxième phase, il y aura un quatre plus quatre. Quatre satellites optiques qui seront placés en orbite et quatre satellites SAR. À l'heure actuelle, pour la première phase, nous avons HJ1A et HJ1B qui ont été lancés avec succès le 6 septembre 2008. Le HJ1C, ce satellite va être lancé en 2010 et nous espérons que les objectifs de la première phase auront été atteints.

Pour la deuxième phase, l'objectif est de placer en orbite la constellation quatre plus quatre. Nous espérons que nous atteindrons cet objectif en 2013.

Sur cette diapositive, vous avez les paramètres satellitaires des trois satellites qui vont être lancés dans le cadre de la première phase du programme.

Pour ce qui est des satellites HJ1A et HJ1B qui sont maintenant opérationnels, disposent de caméras, d'un dispositif d'images et d'une caméra infrarouge et ils peuvent être utilisés dans différents secteurs. Ils fournissent des données sur l'environnement et nous permettent, par conséquent, de faire une évaluation ce qui permet de mieux gérer la situation terrestre, la situation des forêts et avoir des informations plus précises en matière de météorologie. Pour ce qui est de la façon dont ce programme opère. Ce programme est opéré par un centre qui relève du Ministère des affaires civiles.

Je voudrais maintenant me concentrer sur les capacités de ce programme pour ce qui est de la réduction des catastrophes. Le programme SCEDMF peut être appliqué en utilisant différentes phases. Ici, vous avez un diagramme qui établit cinq phases, cinq étapes. On a le diagnostic, la préparation, la surveillance, la réponse et la remise en état et la reconstruction. Pour chaque phase, il y a des scénarios d'application détaillés. Il y a quatre étapes pour chaque procédure lorsque l'on parle de réduction des catastrophes. La première phase c'est de commencer la réponse d'urgence. La deuxième phase c'est d'obtenir des données satellitaires. La troisième phase c'est de traiter les données obtenues par télédétection et obtenir des images. La dernière phase est de fournir des services aux clients et de diffuser les informations.

Après un lancement avec succès des satellites HJ1A et HJ1B nous avons utilisé ces satellites pour réduire l'impact des catastrophes.

Maintenant, je vais vous montrer quelques images, des images satellitaires. Là, vous avez un groupe d'images, il s'agit de la distribution terrestre du bassin du fleuve LA et le Lac Kwing-Hay et l'objectif de ces images est d'obtenir des informations et des paramètres concernant les catastrophes.

Ici, vous avez des cartes qui fournissent un grand nombre d'informations et vous avez également une carte sur l'inversion de la neige, vous avez une carte sur la distribution et l'objectif de ces images c'est d'identifier et d'acquérir des informations sur les caractéristiques des catastrophes.

Ici, vous avez un groupe de cartes et d'images et là vous avez la distribution des risques. Ces images sont utilisées pour l'alerte rapide et pour prévenir les catastrophes. Ici, vous avez une carte sur la couverture neigeuse au Tibet en Chine, et cette carte est utilisée pour surveiller la portée de la neige et est utilisée également pour prévenir l'impact des catastrophes. Ici, vous avez une image satellitaire d'un incendie en Australie et je vous fournirai des détails supplémentaires dans le cadre de la troisième partie de mon exposé.

Ici, vous avez une carte provenant de données obtenues par télédétection et toutes ces images sont utilisées pour évaluer l'impact des catastrophes. Ici, vous avez les images obtenues par télédétection après le tremblement de terre à Sichuan et également les images après le glissement de terrain. Ces images sont utilisées pour surveiller l'impact des catastrophes.

Ici, vous avez une carte sur la couverture végétale dans la zone touchée par le tremblement de terre, et cette carte a été utilisée pour évaluer les besoins en matière de remise en état et de reconstruction.

J'en arrive à la troisième partie de mon exposé. Il s'agit d'une étude de cas qui permet d'expliquer comment est-ce qu'on a utilisé le programme et comment est-ce que nous avons aidé l'Australie dans le cadre de l'incendie, un incendie qui a eu lieu en février 2009 dans la province de Victoria en Australie. Il y a eu un incendie de grande envergure qui a causé un grand nombre de dégâts. Après le début du premier incendie par le biais des canaux diplomatiques, l'Australie a demandé à la Chine de fournir des données et un service satellitaires et le centre qui dépend du Ministère des affaires civiles est devenu le point focal et a été chargé de réaliser ces activités et de fournir les données. Après un mois d'efforts, ce

centre a pu produire 24 plans d'observation et également des données d'observations satellitaires et ce centre a pu traiter 126 données satellitaires. Cela a permis d'obtenir une évaluation analytique de la situation.

Ici, vous avez une image satellitaire. On a utilisé le satellite d'observation pour identifier les zones les plus à risques. Nous avons pu acquérir des informations sur les incendies. Nous avons stocké les informations des jours précédents et après nous avons transmis toutes ces données à l'Australie afin que l'Australie puisse prendre des décisions et puisse également adopter des mesures pour enrayer l'incendie.

Ici, vous avez toute une série d'images. Il s'agit de surveiller les zones qui ont été incendiées. Ici, vous avez des images qui ont été utilisées à des fins statistiques. Ce service qui a été fourni par la Chine à l'Australie est un service qui a été particulièrement utile pour l'Australie.

J'en arrive à la dernière partie de mon exposé. Il s'agit du résumé. La constellation de petits satellites pour la surveillance de l'environnement et pour la prévision des catastrophes dispose de grandes capacités et un beau potentiel d'application en Chine. Nous pouvons travailler et œuvrer pour le renforcement des capacités d'autres pays et nous sommes prêts à offrir ces services dans le cadre des Nations Unies. La Chine est prête à améliorer l'échange et la coopération des applications des technologies spatiales pour la réduction de l'impact des catastrophes avec d'autres pays. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci Mme You Zhou pour cet exposé. Avez-vous des observations ou des questions à poser sur les capacités de ce système ? Ce n'est pas le cas. Nous en arrivons à notre dernier exposé. Je donne la parole à M. Baseley qui va nous faire un exposé intitulé "La génération spatiale en un coup d'œil ; évaluation sur dix ans". Vous avez la parole.

M. B. BASELEY WALBER (Conseil consultatif de la génération spatiale) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. C'est avec plaisir que le Conseil consultatif de la génération spatiale prend la parole ici devant le Comité. En tant que Président du Conseil, j'ai l'honneur de vous dire que nous célébrons aujourd'hui notre dixième anniversaire. Nous avons vu le jour après UNISPACE III, il y a de cela dix ans.

Le Conseil consultatif a été créé après UNISPACE III, UNISPACE III qui s'est tenue à Vienne du 19 au 30 juillet 1999. Lors de cette réunion, un groupe de pays qui s'est appelé la

Génération spatiale s'est réuni ici à Vienne et ils ont présenté des recommandations à la Conférence. Cinq de ces recommandations ont été intégrées dans la Déclaration de Vienne.

Renforcer l'éducation spatiale a toujours été une priorité, mais grâce à la participation de la Génération spatiale à la Conférence et grâce à leur dynamisme, les Nations Unies ont découvert autre chose, l'implication des jeunes était non pas simplement souhaitable, mais était particulièrement importante. On a intégré ces éléments dans la Déclaration et c'est la raison pour laquelle on a fini par créer un Conseil consultatif de la Génération spatiale, c'est comme cela que nous sommes nés.

La Génération spatiale crée une base de jeunes volontaires qui sont intéressés par l'espace, qui veulent faire la différence et qui souhaitent s'engager et agir. Il y a des liens avec cette génération et les professionnels de certaines organisations. Nous mettons l'accent, bien sûr, sur l'espace. Nous estimons que si les jeunes de par le monde, notre Conseil est composé de 93 pays, si ces jeunes sont impliqués dans la communauté spatiale mondiale, et si ces jeunes peuvent participer à des processus importants, des processus internationaux au cours des années à venir, nous estimons que les retombées seront particulièrement bénéfiques.

Pour ce qui est de l'organisation, Génération spatiale a un statut d'observateur permanent auprès du COPUOS depuis 2001 et nous avons également un statut consultatif auprès de l'ECOSOC et ce depuis 2005. Notre bureau se trouve ici à Vienne, mais nous avons également des points de contact aux États-Unis.

Comme je l'ai indiqué tout à l'heure, nous avons 90 pays dans lesquels nous sommes représentés, et ces points de contact représentent notre organisation et coordonnent les activités au sein de ces différents pays. À l'heure actuelle, nous avons 4 000 membres enregistrés qui reçoivent des informations actualisées et qui participent aux événements que nous organisons ici aux Nations Unies, dans d'autres régions ou encore dans leurs pays respectifs.

La structure de l'organisation est la suivante. Nous avons un conseil exécutif composé du président, donc de moi-même, d'un co-président, d'un directeur exécutif, Ariane Cornell qui est basée ici à Vienne, et nous avons également d'autres collaborateurs. Nous avons deux coordonnateurs régionaux Afrique, Asie-Pacifique, Europe, Moyen-Orient, Amérique centrale, Amérique du nord, les Caraïbes et l'Amérique latine. Nous avons des points de contact nationaux. Ces points de contact jouent un rôle

particulièrement actif aux niveaux gouvernemental et national. Il s'agit en quelque sorte de facilitateurs et nous souhaitons qu'ils puissent participer à l'élaboration de toute politique spatiale.

La Génération spatiale est une référence à la notion évoquée par (??), à savoir que toutes les personnes qui sont nées après le 12 avril 1961 ont quelque chose en commun et ces personnes sont différentes des générations précédentes. L'exploration spatiale pour ces personnes est une réalité.

Pour vous donner quelques informations sur les produits que nous avons, la Génération spatiale a organisé plusieurs groupes, l'objectif étant de faire en sorte que ces groupes soient gérés par les jeunes. Ici, vous avez quelques exemples. Qu'est-ce que nous avons fait au cours des dernières années ? Surtout l'année dernière, nous avons eu une vision sur 50 ans sur l'espace qui a été organisée en coopération avec l'Université de Boston. Il s'agit d'une vision que vous connaissez tous et nous avons tenu compte de cette vision, de la vision des jeunes, et nous avons parlé de ce qui devait se passer au cours des 50 prochaines années dans l'espace.

Nous avons également organisé avec différents gouvernements, avec les Nations Unies, des concours et des événements qui permettent d'appuyer les thèmes principaux des politiques spatiales actuelles. Un des événements principaux que nous organisons c'est le Congrès de la Génération spatiale que nous tenons en coopération avec la Fédération internationale d'astronautique. Ce congrès va se tenir à Daejeon en Corée du sud. C'est un congrès qui permet de sensibiliser les jeunes, de leur expliquer en quoi consiste l'espace. Nous réunissons tous ces jeunes dans un même endroit et là il y a un partage des informations et des recherches de l'année en cours.

Après quelques années de participation au Comité et aux congrès de par le monde, nous avons commencé à travailler avec la Fédération afin que les jeunes puissent se réunir et puissent travailler ensemble. Dans les trois jours de congrès, les délégués se sont concentrés sur les projets mondiaux et ils ont partagé leur passion et enthousiasme et ils ont également travaillé sur les projets personnels et les délégués se sont également réunis pour renforcer leurs compétences en matière de leadership.

Nous essayons de faire en sorte que les jeunes aient des occasions financières, des occasions intellectuelles. Nous souhaitons aider les jeunes et les étudiants du monde entier. Nous comprenons qu'il est très important pour renforcer les capacités de pouvoir appuyer ces étudiants.

Cette semaine nous célébrons notre dixième anniversaire et nous allons organiser une conférence et nous souhaiterions dire que nous avons parrainé des jeunes qui seront ici à Vienne, des jeunes de Tanzanie, du Pakistan, de Roumanie, de la Bulgarie, du Brésil et de la Colombie qui vont participer aux célébrations de cette semaine.

Certains des aspects clés de notre politique sont les suivants. Premièrement, notre siège se trouve auprès de l'Institut de politique spatiale européen. Deuxièmement, nous avons des groupes de travail qui appuient les équipes d'action, y compris l'équipe n° 14. Nous travaillons dans l'élaboration des politiques. Nous souhaitons que l'on tienne compte des jeunes. Par exemple, nous avons participé au Livre vert de l'Union européenne et aux équipes des Nations Unies.

Nous avons également différents projets que nous menons à bien pour différentes organisations sur les questions clés. Nous informons également le COPUOS et le Bureau des affaires spatiales de nos activités. Nous avons des publications et nous avons également des rapports qui portent sur les activités et des idées.

Nous pensons que les Nations Unies considèrent que la voix des jeunes doit être entendue, parce que les jeunes d'aujourd'hui sont les leaders de demain. Donc ce que nous devons essayer de faire c'est de faire en sorte que les jeunes de par le monde, dans toutes les régions, puissent contribuer. Nous avons l'intention au cours des dix années à venir, de continuer à jouer un rôle clé et nous souhaitons faciliter ce processus.

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires, vous avez ici l'adresse de nos sites web. Nous avons également le plaisir d'inviter toutes les délégations et tous les observateurs au dixième anniversaire. Il y aura une réception vendredi à 19 h 30 à la (??) dans le 4^e arrondissement de Vienne. Si vous n'avez pas reçu d'invitation, vous pouvez me contacter.

Je voudrais encore une fois vous remercier, et nous espérons pouvoir continuer à participer aux travaux du Comité au cours des dix années à venir.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci Monsieur pour cet exposé. Félicitations pour les réalisations de votre organisation. Nous partageons bien sûr votre enthousiasme. En effet, les générations à venir ont un rôle fondamental à jouer dans la continuité des activités spatiales et d'exploration spatiale. Je voudrais savoir s'il y a des questions ou des observations. Non, cela ne semble pas être le cas.

Je ne vais pas tarder à lever la séance du Comité. Avant de lever la séance, je voudrais vous

informer de ce qui est prévu au programme lundi matin.

Nous reprendrons à 10 heures précises du matin et nous continuerons et terminerons avec l'examen du point 5, "Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques". Nous continuerons d'examiner le point 6, "Application des recommandations d'UNISPACE III", le point 7, "Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-sixième session", et le point 8, "Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa quarante-huitième session". Et si nous en avons le temps, nous commencerons l'examen du point 9, "Retombées bénéfiques de la technologie spatiale ; examen de la situation actuelle".

À la fin de la plénière, trois exposés techniques. Le premier sera fait par un représentant des États-Unis qui portera sur "Le développement durable par la gouvernance spatiale, questions financières et d'éducation". Le deuxième exposé qui sera fait par un représentant de la Fédération de Russie qui portera sur "La mission solaire CORONAS-PHOTON ; objectifs scientifiques de cette mission et premiers résultats de cette mission". Le troisième sera fait par le Pakistan sur

"L'application de la télédétection par satellite à la surveillance des cultures et au suivi du couvert végétal".

Y a-t-il des questions, des observations, des objections ? Cela ne semble pas être le cas. Je vais donner la parole au secrétariat pour faire quelques communications. Allez-y M. Hedman.

M. N. HEDMAN (Secrétariat)

[interprétation de l'anglais] : Oui, merci, Monsieur le Président. Quelques communications, une communication du secrétariat. Nous tenons à vous rappeler, Mesdames et Messieurs, qu'il vous faut fournir au secrétariat les corrections éventuelles à la liste provisoire des participants qui vous a été distribuée. Elle figure dans le document de séance n° 2, pour que le secrétariat puisse procéder à la correction de cette liste. Nous vous prions de bien vouloir remettre ces corrections par écrit d'ici mardi après-midi.

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Merci. Je lève la séance jusqu'à lundi 10 heures.

La séance est levée à 18 h 3.